

Gouvernement 2, Dr Boubou Cissé : Face au challenge des réformes politiques et institutionnelles : réussir ou périr !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 14 MAI 2020

604

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Me Mountaga Tall

Relever le Mali



Kayes : Les affrontements se poursuivent



Lutte contre la corruption : Les délinquants financiers dans le collimateur de l'Oclei



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Me Mountaga Tall : Relever le Mali	P.4
Brèves	Communiqué : présidence Communiqué sur les événements de Kayes	P.11
	Enlèvement de Soumaila Cissé : Le chef de fil de l'opposition abandonné par la classe politique	P.11
	Nouveau bureau AN : Hon. Hady Niagandou dénonce un Fake news	P.11
	Cité des « Dieux » à Badalabougou : Les drogués continuent de raviver la vedette !	P.12
	Actualité du Premier Ministre : La Banque Mondiale et le COVID19	P.12
	Communiqué du Syndicat autonome de la police suite aux événements tragiques et malheureux qui se sont déroulés dans la ville de Kayes	P.12
	Suite à l'assassinat d'un jeune par un policier à Kayes : La population a brûlé le commissariat du 2ème arrondissement	P.13
	Communiqué du gouvernement de la République du Mali sur les douloureux événements de Kayes	P.13
	Coronavirus : 4 personnes décédées au Mali ce 13 mai 2020	P.13
Actualité	Communiqué du conseil des ministres du mercredi 13 mai 2020	P.15
	Gouvernement 2, Dr Boubou Cissé : Face au challenge des réformes politiques et institutionnelles : réussir ou périr !	P.17
	Escroquerie et abus de confiance : Qui protège le fils de San Zou, Idrissa Traoré ?	P.20
	Kayes : Les affrontements se poursuivent	P.21
	Lutte contre la corruption : Les délinquants financiers dans le collimateur de l'Oclei	P.21
Politique	6ème Législature : Moussa Timbiné au perchoir : ça ne passe pas !	P.22
	Clin d'œil de Moussa Sey Diallo : «La démocratie malienne n'est pas en faute, mais les démocrates factices maliens le sont véritablement»	P.26
	Nouvelle assemblée nationale : Que peut-on attendre des femmes élues ?	P.27
Culture & société	Mariage, baptême... : Le cauchemar pour certaines femmes	P.30
International	Coupure d'électricité en Guinée Conakry : Le ministre de l'énergie Taliby Sylla limogé !	P.31
	La Guinée en deuil : Henriette Conté, l'épouse de l'ex président guinéen est décédée, à Conakry	P.31
	Côte d'Ivoire : Guillaume Soro visé par une plainte en France pour « crimes de guerre »	P.32
Sport	Rénovation des infrastructures sportives : Le ministre Touré resté sur sa faim	P.33
	Football : La CAF révèle des choses que vous ignorez sur Agueissa Diarra!	P.34

P.11



P.17



P.26



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Me Mountaga Tall : Relever le Mali

Pour la première fois dans l'histoire du Mali démocratique, le Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton) de Me Mountaga Tall ne sera pas représenté à l'Assemblée nationale du Mali. Il ne s'agit pas d'un insuccès électoral mais de la décision politique assumée par la direction du parti de ne pas participer à des élections législatives qui foulent aux pieds les principes élémentaires d'éthique et de préservation de la santé des Maliennes et des Maliens en ces temps d'insécurité généralisée et de pandémie du Covid-19. Le CNID-Faso Yiriwa Ton est ainsi le seul parti politique à avoir non seulement dénoncé la volonté morbide du Gouvernement à organiser des élections législatives alors que la sagesse imposait le contraire, mais surtout à s'abstenir d'y participer. Convaincu qu'une telle décision pourrait être considérée comme « un suicide politique », Me Mountaga Tall l'assume entièrement car l'essentiel pour lui est ailleurs, l'essentiel est de « relever le Mali » qui est à terre depuis fort longtemps et demande qu'on se penche à son chevet. Le spectacle qu'offrent les partis politiques du

Mali est peu enviable actuellement. Cela s'est encore manifesté lors des élections législatives des 29 mars et 19 avril 2020. En effet, outre que les partis d'Opposition politique et ceux de la Majorité présidentielle ont très souvent brigué le suffrage des Maliens avec des

listes communes, le déroulement du vote a été entaché de graves irrégularités qui ont sérieusement entamé la sincérité et la moralité du scrutin. L'Arrêt de la Cour constitutionnelle du 30 avril 2020 a fini de convaincre tous les patriotes sincères que les législatives ma-



liennes de 2020 auront été une vaste mascarade qui insulte la morale politique, la démocratie en construction et jette la honte et le discrédit sur le Mali au plan international. C'est justement la crainte d'une telle situation qui avait fait réagir le CNID-FYT à travers son Président Me Mountaga Tall. En effet, très tôt, dès le 14 février 2020, Me Tall avait, au sujet des élections en vue, déclaré préférer « perdre des députés plutôt que de perdre ses idéaux », car, avait-il souligné, « le CNID-FYT réaffirme qu'il existe de réelles solutions alternatives au forcing en cours ».

Joignant l'acte à la parole, le CNID-FYT avait alors pris, en toute connaissance de cause, une décision lourde conséquence. « Nous avons alors fait le choix, à défaut de pouvoir arrêter le processus électoral infernal, de le dénoncer et de ne pas nous y associer », déclare Me Mountaga Tall. Le CNID-FYT est ainsi le seul parti politique au Mali à renoncer volontairement à briguer le suffrage de ses électeurs pour des principes d'éthique politique. Ainsi, le parti du Soleil levant s'auto-exclut pendant cinq ans de l'Assemblée nationale du Mali où il avait toutes les chances de faire élire ses députés. Mountaga Tall qui est un débateur politique connu est conscient des risques que son parti vient de prendre et l'assume en toute lucidité. « Ce choix, pour un acteur politique était extrêmement difficile. Il était à la limite politiquement suicidaire », reconnaît-il. Et Me Tall de poursuivre : « Mais nous avons décidé d'assumer notre choix qui était de mettre les intérêts et la protection des maliens (sécurité sanitaire, protection des personnes et de leurs biens, intégrité des élections, cohésion nationale) au-dessus de nos intérêts partisans et politiques et de mettre le Mali au-dessus de tout ».

Il faut le reconnaître, Me Tall a à cœur de vouloir faire de la politique autrement. Les mots et les accents qu'il trouve pour exprimer sa conviction nous ramène 29 ans en arrière quand le Mouvement démocratique, dont il a été l'un des initiateurs, voulait « mettre le Mali au-dessus de tout ». Dans le contexte actuel de la politique au Mali, une telle posture est « suicidaire ». En effet, le CNID-FYT verra ses revenus fortement diminués quand arrivera le partage des fonds pour soutenir les partis politiques. Mais l'argent ne semble pas être la motivation du parti de Mountaga Tall. Pourtant il s'agit d'une question existentielle que cer-



tains partisans du CNID-FYT avaient pressentie en affirmant leur volonté de participer aux élections législatives. Me Tall serait-il un candidat en politique ? Sans doute surtout quand on lit ce qui suit au sujet de l'absence à l'Hémicycle : « Nous prenons acte de cette situation sans aucun regret. Pour nous, le Mali d'abord ne doit pas être un slogan creux : il doit se manifester dans les actes ! Pour nous, la santé voire la vie des maliens, la sécurité des personnes et de leurs biens, la cohésion nationale et la paix sociale valent plus que des députés ».

Il n'y a aucun doute, Me Mountaga Tall manquera à la 6ème Législature de l'Assemblée nationale. On serait tenté de dire tant mieux car jamais l'homme ne se serait accommodé d'une atmosphère qu'il répugne comme « le spectacle affligeant observé lors de la séance inaugurale de la 6ème législature sur fond de trahisons, de combines, de marchandages de postes, de manque d'éthique et de courage politique, de préservation d'intérêts personnels et / ou partisans au détriment des principes et de l'intérêt général ». Ces genres de pratiques déshonorent le Mali et « élargissent du

coup davantage le fossé entre la classe politique et les Maliens et aggravent leur défiance à l'égard des gouvernants », estime le Président du CNID-FYT.

Que faut-il faire alors ? La réponse de l'homme est sans ambiguïté : « Face aux défis de l'heure, le Mali a besoin d'être relevé. L'urgence du changement de gouvernance est évidente. Il nous faut Refuser ! Il faut Résister ! Il nous faut Relever le Mali ! Il nous faut faire Renaître le Mali ! ». Ces accents, sincères et hautement patriotiques sont ceux des milliers de Maliens qui se sont élevés ces dernières semaines contre le pouvoir pour dénoncer la mascarade d'élection législative qui vint de se dérouler au Mali. Ces milliers de jeunes qui ont, à Bamako, Mopti, Sikasso, Bougouni et Kayes, investi les rues pour crier leur dégoût face au déroulé du scrutin et l'Arrêt de la Cour constitutionnelle sont autant de Mountaga Tall qui ne se reconnaissent plus dans le Mali d'aujourd'hui. Et leur slogan aurait bien pu être le suivant : « Il faut un Mali autre ! Nous devons y travailler. Nous y travaillons ! Nous agirons ! ».

■ **Diala Thiény KONATÉ**

Bina Sogoba

Après la composition du bureau de l'Assemblée Nationale : Imminence d'un remaniement ministériel : une machine de guerre en vue



Samerou Diallo

Dans un régime semi présidentiel l'Assemblée Nationale joue le rôle de contre pouvoir en tant que représentant du peuple.



FRANCE 24

Depuis mi-mars, date du début du confinement lié à l'épidémie de #COVID19, la #Tunisie tourne au ralenti. Malgré quelques allègements de restrictions annoncés par le gouvernement début mai, les hôtels et restaurants ne peuvent pas encore rouvrir et l'espace aérien tunisien reste fermé. Le secteur touristique est à totalement à l'arrêt. Un nouveau coup dur pour les professionnels du tourisme qui s'étaient à peine remis des attentats de 2015



Yacby Junior

Des cartes NINA sauvées par un jeune étudiant de 1er année.
Quand nous disions que les citoyens seront toujours les victimes c'est pour ce genre de cas.
Protégeons les biens publics car il n'appartient à personne que nous même. Que le bon Dieu apaise la situation.
#PJMPM_Mali



Bouba Fané

Pour qu'on sorte de l'anarchie, il faudra appliquer la loi tolérance Zéro.
Tout ce qui arrive au Mali, aujourd'hui l'État s'est montré faible depuis des années et surtout un grand manque de discipline dans toutes les structures étatiques.



Faguimba Keita

SOS pour les enseignants des écoles privées du Mali.
Depuis la fermeture des écoles par nos autorités, il n'y a plus d'activité scolaire, les enseignants des écoles privées sont en majorité sans salaire. N'ayant pas une autre source de revenu, la situation devient très difficile pour ce beau monde.
Aidez les enseignants des écoles privées du Mali à se faire entendre par nos autorités, nos promotrices et promoteurs en partageant cette publication
Es-tu enseignant du privé ?
Es-tu frère ou sœur d'un enseignant du privé ?
As-tu un ami enseignant du privé ?
Es-tu parent d'élève du secteur privé ?
Es-tu de cœur avec les enseignants du privé ?
Partage cette publication pour leur témoigner votre solidarité
As-tu la possibilité de plaider la cause des enseignants des écoles privées auprès du président de la république, des promotrices et des promoteurs ? Fais-le
#enseignantsécolesprivées



Lepaf Mali

Analyse de la participation politique des femmes aux élections législatives de 2020 district de Bamako
Analyse de la participation politique des femmes aux élections législatives de 2020 district de Bamako
Le projet « Amélioration de la représentativité des femmes au niveau des instances électives et de prise de décisions » est mise en œuvre par Enda Mali en consortium avec Enda TM et Enda Diapol et financé par l'Union européenne. L'objectif global du projet est de renforcer l'équité de genre, à travers l'amélioration de la participation politique des femmes dans les instances électives et les sphères de prise de décision. De manière spécifique, elle vise à contribuer à l'amélioration de la représentativité des femmes au niveau du Parlement lors des élections législatives de 2020 au Mali et dans les Directoires des partis politiques.
A titre de rappel, la législature 2013-2018 (prorogé jusqu'en Mai 2020) sur les 147 députés il y a 14 femmes (9,52%) et dans les directoires des partis politiques il y a moins de 30% de femmes.



En 2020 aux élections législatives, la loi 2015-052 sera appliqué pour la première fois donnant l'opportunité aux femmes d'améliorer leur représentativité au niveau du parlement. Ainsi, les élections législatives se sont finalement tenues le 29 Mars 2020 (1er tour) et le 19 Avril 2020 (2e tour). Au total, 560 listes enregistrées dont 545 listes validées et 15 listes invalidées. Plusieurs motifs sont à la base de ces invalidations par la Cour Constitutionnelle dont le non-respect de la loi 2015-052.

Les candidatures féminines ont connu une croissance fulgurante passant de 152 en 2013 à 426 en 2020. Les 2 tours des élections se sont tenues avec en toile de fond la pandémie du Covid 19 qui a fait son apparition le 25 Mars 2020 à quelques jours du 1er tour. Cette crise sanitaire a eu un impact notable sur la participation des électeurs au vote. En effet, le taux de participation a été de 35,25% sur toute l'étendue du territoire avec le plus faible taux enregistré à Bamako (13%).

À la fin des élections (1er et 2e tour), la Cour Constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs des élections le 30 Avril 2020. Sur les 147 députés élus, 42 sont des femmes et 105 des hommes. Le nombre de femmes députées est passé de 14 en 2013 à 42 en 2020 ce qui fait un taux de 29% de femmes dans la nouvelle législature.

Candidatures aux élections législatives

Pour les législatives de 2020, 560 listes de candidatures ont été enregistrées dont 545 listes validées et 15 listes invalidées. Au total 1447 candidats dont : 1 021 hommes et 426 femmes.

On constate au niveau de la candidature une nette amélioration de la représentation des femmes qui passe de 152 en 2013 à 426 en 2020. Les candidatures féminines représentent 29% de l'ensemble des candidatures en 2020.



Diallo Oumar Bakary Seydou

J'insiste je persiste et je signe.

Ensemble, nous pouvons encore mieux pour le Mali



Cmc Moussa Bamba

Diadia tout n'est pas fini quand on devient PAN, diadia on nous passe au microscope.



Abdoul Momini Bokoum



Kayes: le calme revient.

Après une matinée très mouvementée à Kayes avec des incendies, le calme est revenu d'après une source locale.

Selon les informations, c'est la garde nationale qui a pu convaincre la population à travers leur implication dans la libération des manifestants détenus par la police. « Actuellement, tout le monde a regagné sa famille et la ville est calme » indique une source.



Ammy Baba Cisse



Les braves femmes et jeunes de mon quartier ont réussi à éteindre le feu qui a entièrement consumé une maison voisine. Tout est parti en fumée.



Il y a des gens à Kayes qui ne veulent pas que la situation se calme. C'est incroyable quand-même.

Quand des actes sont posés et que des sanctions tombent, le débat doit s'apaiser. Le policier va être radié et la justice fera le reste.

Toutes les autorités, les syndicats et mêmes les leaders d'opinion ont déploré le crime perpétré à Kayes. Donc laissez la justice trancher.

Moussa Timbine dit qu'il est parti prendre conseils et orientations auprès du Président de la République sur les préoccupations des populations.



La presse qui devrait être impliquée pour sensibiliser les populations (comme dans les autres pays) se voit marginaliser comme tous les autres acteurs clés dans la lutte contre la pandémie. Mais le souci et le devoir patriotique entraînent Oumar Otm Mariko et son commando à partir à l'assaut du COVID19. Ne ratez pas cela demain Mercredi 13 Mai 2020.

Abdoulaye Kone

Une délégation du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) avec à sa tête son Excellence, Choguel K Maiga, a rendu visite à mon jeune frère Nouhoum Sarr, Président du parti FAD après sa libération. Courage dogô Sarr..
Crédit photo.

Quand un Peuple se déchaîne, rien ne pourra le stopper. Faites attention chers gouvernants.

Issoufou Mahamadou

En ce #13Mai, journée Nationale de la Femme Nigérienne, je rends un vibrant hommage à celles qui œuvrent chaque jour pour le développement du #Niger. Cette année, j'ai une pensée particulière pour le personnel soignant féminin qui mène un combat sans relâche face au #COVID19.



M. Nouhoum Togo - Officiel

Le ministre Salif TRAORE chez les parents des victimes pour présenter les condoléances au nom du



président de la république, son l'excellence Ibrahim Boubacar KEÏTA et l'ensemble du gouvernement suite aux événements malheureux survenus dans la nuit du 11 au 12 mai 2020 dans la ville de kayes.



#L'affront et le manque d'humilité du Général Populiste Salif à kayes La démagogie et le paraître deviennent monnaie courante dans l'élan du Général salif Traoré qui a oublié ses véritables missions pour ne plaire qu'à un régime aux abois après la série répression policière sur des opposants manifestants à main nue ,Gazés et bastonnés l'épilogue de l'incompétence et de l'insouciance continue de plus belle chez le général mannequin.

Des tirs à balles réelles à Sikasso, des enlèvements et arrestation d'intimidation à Bamako (Clément Demebele et Nouhoum Sarr) et maintenant on compte âmes perdu à Kayes suite à une bavure policière.

Ce matin les obsèques des défunts étaient pointé et notre général tel une (Miss) en défilé se pointe sur le tarmac de l'aéroport de kayes sans compatir à la douleur cette de de quelques famille Mais de toute la population de Kayes frappés froidement par de balles assassins de ceux qui étaient censés les protégés.

Le général Salif pompé d'arrogance et manque d'humilité n'a daigné de se rendre aux obsèques en cours plutôt s'est rendu au commissariat saccagé et brûlé par une foule en colère.

Au delà de cette erreur qui laisse entrevoir l'incompétence de la gestion de la situation embrasante de Kayes ...l'accoutrement du Général était une belle insulté a toute la population kayesienne (Photo a l'appui) Salif apparaît avec l'air Guerrier comme s'il venait de remporter un trophée de guerre.

Tenue militaire plaqué, lunette de soleil etc ...le contexte voulait un autre tableau pas celui ci.

Serré et coincé à l'aéroport, la foule s'est encore déchaînée ce matin avec certaine femme toute nue sur le pont de kayes montrant leur frustration et indignation quand aux jeunes ils ont élu domicile chez le gouverneur qui au préalable avait réussi à calmer la situation avec un message d'humilité et de bon sens

La visite de Salif Traoré dénote de la banalisation de la vie humaine enlevée

Il l'a appris à ses dépens que le populisme ne marche pas et ne saurait camoufler l'incompétence notoire a son niveau

<<On peut tromper le peuple un temps mais jamais toujours...!>>

Ibrahima Ben

Le FSD dénonce la culture et la vente du chanvre par le pouvoir IBK

Déclaration du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie relative à la culture du chanvre

Depuis quelques jours déjà, des informations graves et concordantes font état de l'abrogation, le 25 Février 2020 par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de deux curieuses décisions par lesquelles, il a autorisé la culture et l'exportation du chanvre industriel au profit d'une société de droit Malien, totalement inconnue des Maliens.

Il s'agit, tenez-vous bien, de la société à responsabilité limitée AFRI-CAN-SEEDS-Sarl, dont le regard des plus vigilants n'a pu identifier le siège social au Mali.

Comme énoncé ci-dessus, cette société fantôme a arraché dans la plus grande opacité deux décisions, à l'insu des maliens.

Il s'agit de :

- La décision n°141/MSPC du 28 Février 2017 portant autorisation de la culture de chanvre industriel Sativa dont les graines sont destinées à être exportées.

- La décision n°2018-249/MSPC-SG du 05 Mars 2018, modifiant la première, et qui autorise la société AFRICAN-SEEDS-Sarl non seulement à cultiver, à produire des graines qui sont transformées en huile destinée à l'exportation à des fins médicales et alimentaires. Mais voilà que le 25 Février 2020, le Gouvernement par décision n°2020-0231/MSPC procédait à l'abrogation des deux décisions, sans qu'on ne puisse trouver dans sa décision, les motifs réels de cette abrogation.

Faut-il en déduire que cette décision d'abrogation, comme les deux précédentes, prises en catimini et dans les mêmes conditions, cache mal les turpitudes du Gouvernement.

Le Gouvernement peut-il ignorer que, pendant des années, notre pays, le Mali a été pointé du doigt par la communauté internationale et placé sur le sale banc des narco-états ?

Peut-il ignorer que le rapport du groupe des experts des Nations Unies a établi avec certitude les liens étroits entre les groupes armés avec le trafic de drogue dans le nord et le centre du pays, alimentant ainsi l'insécurité et l'instabilité.

Peut-il ignorer que dans certaines régions du pays, les cultures vivrières traditionnelles sont en train d'être délaissées au profit de la culture de la drogue, censée rapporter plus de profits.

Peut-il enfin ignorer que dans le courant de l'année 2019, un convoi de véhicules chargés de drogue, parti de Ménaka, a été intercepté au Niger sans que compte ne soit demandé aux autorités frontalières du Mali.

Comment alors comprendre et justifier les autorisations accordées par le Gouvernement - à cette société pour cultiver des champs de drogue, de transformer la production et d'en exporter sans qu'on ne sache véritablement l'intérêt pour notre pays.

Et pourtant...la dangerosité du chanvre industriel est connue, surtout si les mesures d'encadrement et de contrôle ne sont pas en place comme le recommande à juste titre la loi n°01-078 du 18 Juillet 2001 portant sur le contrôle des drogues et des précurseurs.

La collusion du Gouvernement avec cette société devient alors évi-

dente. En lieu et place d'un arrêté interministériel régulièrement publié au journal officiel, c'est une simple décision astucieusement cachée du regard des Maliens et de la communauté internationale.

Pour ces motifs, le FSD :

- S'insurge contre les actes attentatoires à la dignité du Mali perpétrés à travers l'octroi d'autorisations de culture de chanvre industriel.

- Exige la publication du cahier des charges annexé à la décision n°141/MSPC du 28 Février 2017.

- Exige, dans un premier temps la démission sans délai du ministre signataire ou son limogeage pur et simple.

- Demande la mise en place sans délai d'une commission d'enquête à l'effet d'examiner les conséquences liées à ces autorisations : site des champs, quantité cultivée, quantité des graines produites et exportées, quantité d'huile produite et exportée, destinataires de ces exportations.

- Exhorte le Procureur de la République à engager dans les meilleurs délais des poursuites.

Fait à Bamako, le 12 Mai 2020.

Je partage cette analyse comme quoi Soumaila Cissé a été abandonné par les siens (Urd et la classe politique) et le gouvernement je ne vois que quelques personnes engagées à oeuvrer pour sa liberté principalement je ne saurais taire le nom des Nouhoum Togo, Me Demba Traoré, Macke Moussa Sey Diallo, Awa Sylla , Abdrahamane Diarra, Ibrahim Ibrahim Ikassa Maiga etc quelques poignets d'hommes et de femmes pour un si grand parti comme l'urd, il est impensable que plus de 40 jours aucune nouvelle de Soumaila Cissé ne soit et l'on fait comme si de rien n'était

Ce gouvernement ne maîtrise rien, il n'est pas en même de même dire qui détient le monsieur à plus forte raison avoir à peu près une idée de là où il peut être

Les partis politiques sont dans l'élan du moi et encore du moi seul sans aucune considération et attention vis à vis d'un acteur politique enlevé

Ce pays a du chemin à faire et ceci est un signal pour comprendre que si jamais tu te tues pour ce pays tu mourras seul sans aucun soutien ni reconnaissance

Anyway...

Ibrahim kTouré

Cellou Dalein Diallo



Décidément, rien n'arrête la main meurtrière d'Alpha Condé, ni la crise sanitaire, ni le mois saint de Ramadan ni l'extrême pauvreté qui assaille son peuple. Hier ce sont 7 citoyens dont 1 à Kamsar, 1 à Dubréka et 5 à Coyah qui sont tombés sous les balles des forces de l'ordre.

Gouvernorat de la Région de Kayes



Le ministre de la sécurité et la protection civile Gal de division Salif TRAORE, de l'aéroport international

Dag Dag de kayes, bloqué depuis ce matin vers 09heures par les manifestations, vient de regagner la ville. La situation calme dans l'ensemble. A suivre



#En direct de la salle de conférence du gouvernorat de la région, le ministre de la sécurité et la protection civile rencontre en ce moment la notabilité, les chefs traditionnels et coutumiers, les confessions religieuses, les organisations de la société civile, les associations et organisations de la jeunesse, les autorités administratives et politiques. A travers cette rencontre, le ministre Salif TRAORE fera le point de la situation des manifestations de la ville de kayes. Nous y reviendrons en détails...



Mbaranga Gasarabwe



Je félicite les 42 femmes élues députées sur les 147 que compte l'Assemblée Nationale du Mali, quand nous savons que l'équipe sortante ne comptait que 14 femmes. Je suis d'autant plus ravie que la plus jeune députée soit une femme de 26 ans. Bon mandat mesdames ! #ONUMALI.

Ashley Leïla MAIGA



Quand on saute les étapes dans la vie, on se retrouve au sommet sans avoir les bagages qu'il faut c-a-d la compétence et l'expérience!! Que dit Moussa Timbiné?? Je ne vois aucune cohérence, aucune structuration dans son expression orale. Je n'y comprends rien! #Mali

tiegoum maiga



Enlèvement de Soumi, jour 50. Dans une itw, Ali Diallo déclare à propos de Soumi: "le projet, c'était que Soumaila Cissé ne revienne pas à l'AN. Mais le projet a raté ". Il veut que tous les Maliens se mettent ensemble pour libérer Soumi. Espérons que son appel soit entendu.



COMMUNIQUÉ PRESIDENCE : Communiqué sur les événements de Kayes



Le Président de la République a eu une séance de travail cet après-midi sur la crise de Kayes. Ont pris part à cette rencontre: le Premier ministre Dr Boubou Cissé, le Président de l'Assemblée Nationale Honorable Moussa Timbiné, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Général Salif Traoré ainsi que les députés élus à Kayes. Après un échange sur les événements qui ont endeuillé la ville de Kayes et engendré une violence qui s'est manifestée par l'incendie de deux commissariats, le Chef de l'Etat SEM Ibrahim Boubacar Keita a appelé au calme et promis que la lumière sera faite sur tous les actes déplorés. Il a annoncé la visite imminente du Gouvernement à Kayes sous la conduite du Premier ministre. Les députés ont informé le Chef de l'Etat de leur décision de se rendre incessamment sur les lieux pour contribuer au retour au calme.

Nouveau bureau AN : Hon. Hady Niangadou dénonce un Fake news



Contrairement à certaines fausses informations largement relayées sur plusieurs réseaux sociaux, notamment Facebook et Whatsapp, ce lundi 11 mai 2020, les membres du nouveau bureau de la 6ème législature ne sont pas encore connus. Pour l'heure, il a été procédé lors de la session inaugurale à la mise en

Enlèvement de Soumaila Cissé : Le chef de fil de l'opposition abandonné par la classe politique



Si Soumaila Cissé était ce président réclamé avec les beaux slogans de campagnes qui avaient pour mission d'engloutir des milliards, il n'allait pas disparaître plus de 50 jours des radars sans que rien ne se fasse.

Si URD était ce parti fort de l'opposition politique malienne, nous n'allons pas voir une assemblée nationale mise en place sans l'opposition. Il faut chercher loin, parce que les failles internes de l'URD étaient visibles depuis ses alliances contre nature qu'il a noué des les premières heures de la course aux élections.

Le reste du travail a été effectué en douce sans bruit. Les députés étaient plus préoccupés par les affaires. Ce sont les mêmes gens qui vont courir pour aller pleurer et crier leur amour et leur fidélité à soumaila. Soumaila Cissé n'a pas été abandonné par les autorités maliennes seulement, il a été abandonné par toute la classe politique malienne, ses camarades de lutte. Ce sont eux qui occupent la scène politique malienne. Ils sont responsables de tout ce qui se passe au Mali. Ce sont des larmes de crocodile et des messages de soutien pompeux qui se font en attendant. Du tapage politique.

■ Touré Abdoul Karim

place d'une commission de relecture du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Le bureau de l'Institution, lui sera mis en place ultérieurement.

Au sujet de ce Fake news, Hon. Hady Niangadou, député élu en Commune II de Bamako a apporté un démenti formel à travers un communiqué publié aujourd'hui. En effet, faisant partie d'une liste de députés donnés pour membres du nouveau bureau de la 6ème législature, il a tenu à clarifier la situation.

« Je suis étonné de voir sur les réseaux sociaux que je suis désigné premier vice-président du bureau de l'Assemblée Nationale. A cet effet, je tiens à démentir avec rigueur ces fausses informations me concernant. Seul le président de cette 6ème législature a été élu ce matin lors d'un vote au CICB de Bamako », a précisé le député MPM.

■ M. TOURÉ

Cité des « Dieux » à Badalabougou : Les drogués continuent de raviver la vedette !



A Badalabougou, dans ce quartier de la commune V et de renommée dans la capitale, les toxicomanes continuent de régner sur un terrain de basketball. Baptisé « la cité des dieux », cet espace devenu un véritable sanctuaire de la drogue.

La lutte contre la drogue a encore du chemin à faire. Ce n'est plus un secret de polichinelle que les stupéfiants ne font plus à peur à la jeunesse. A Bamako, de plus en plus, les espaces publics et sportifs deviennent les points de rencontre de jeunes adolescents pour savourer la saveur de leur dose d'alcool et de la drogue. Plusieurs jargons sont utilisés pour identifier les drogues. Selon nos enquêtes, certaines catégories de drogues sont consommées par les locataires de « la cité des dieux ». Il y a d'abord ce qu'on appelle Kuch, sk, skentch, qui proviennent du Ghana. Toutefois, wassolo, off, caillou, og sont les drogues les plus utilisées. En effet, la vente de la drogue est planifiée depuis le sommet. Les barrons qui agissent par code sont à l'extérieur. Par la complicité, l'ignorance ou la négligence des autorités, ils parviennent à dépasser l'aéroport. Ici, à Bamako, il y a des grossistes, des demi-grossistes qui recrutent des intermédiaires pour approvisionner les consommateurs ». Dans ce monde, tout est une question de code avec des mots de passe appropriés. En ce qui concerne la vente, les prix varient en fonction du poids, de la catégorie de la drogue et du client. Autre chose, l'écoulement est immédiat et rapide le prix varie entre 50 000F pour la « brique » et 5000F pour le plus petit sachet. Il ressort que des chauffeurs et surtout des apprentis de certaines compagnies de transport qui vont à l'extérieur sont impliqués. Il semblerait que dans ces cars, ces passeurs remplissent les « baffles » des véhicules de drogue pour échapper au contrôle de la douane. En plus de cela, ces trafiquants enlèvent les pièces des téléviseurs et y placent les produits. Selon notre source, la police en sait pour la « cité des dieux ». Pour preuve, il a soutenu que : « A Badala, un jeune vendeur de drogue qui se cache derrière la gestion d'un lavage intervient à chaque que la police met la main sur un de ses distributeurs. Pour chaque libération, arrange avec la somme de 50000fcfa ». En tout cas, ces drogués continuent de raviver la vedette aux services de lutte contre les stupéfiants.

■ Jean Goïta

Actualité du Premier Ministre : La Banque Mondiale et le COVID19



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé s'est entretenu par vidéoconférence, hier lundi 11 mai 2020, avec Madame Soukeyna Kane, la Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, la Guinée, le Niger et le Tchad et ses équipes. Les deux personnalités ont passé en revue les opérations de la Banque Mondiale dans notre pays. Les opérations qui sont entre autre : Le projet de riposte contre le COVID19, le programme d'urgence en faveur des régions du centre et du nord et la nouvelle stratégie d'engagement de la Banque Mondiale au Mali.

Le Premier ministre était accompagné pour la circonstance du ministre directeur de cabinet à la Présidence, Dr. Ibrahim Traoré, désigné Haut Représentant du Chef de l'Etat pour le COVID-19 et du ministre de la santé et des affaires sociales, M. Michel Hamala Sidibé.

A la fin des travaux, le chef du gouvernement a invité les équipes à redoubler d'ardeur pour accélérer la mise en œuvre des interventions afin de soulager les populations.

Communiqué du Syndicat autonome de la police suite aux événements tragiques et malheureux qui se sont déroulés dans la ville de Kayes

Nous SAP venons par le présent communiqué tout d'abord prier pour le repos éternel de l'âme de l'illustre disparu, ensuite présenter nos condoléances à sa famille à la population de Kayes et au peuple du Mali tout entier, et enfin exiger des plus hautes autorités de la police de prendre toutes les dispositions idoines pour radier des effectifs de la police l'auteur de cet acte odieux qui n'honore point nos forces de sécurité, et le mettre à la disposition de la justice pour fins utiles. Nous demandons à nos militantes, nos militants, et à tous les policiers du Mali voir nos compagnons d'armes des forces de l'ordre, de veiller au respect scrupuleux des usagers dont nous devons plus tôt assuré la sécurité et la quiétude et non le contraire .

Le policier demeure l'infatigable factionnaire pour la tranquillité des citoyens et de leurs biens.

Pour le Bureau Exécutif du SAP
Bougouno Baba Dembele, Sergent de Police Président du SAP

Suite à l'assassinat d'un jeune par un policier à Kayes : La population a brûlé le commissariat du 2ème arrondissement



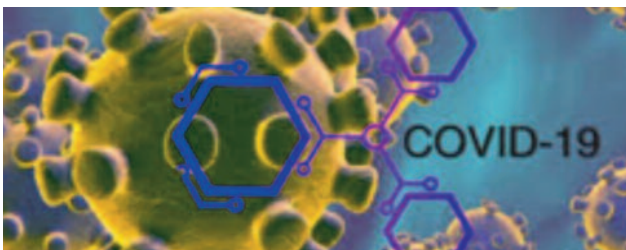
Le lundi 11 mai dernier, aux environs de 22 heures, la population de Kayes a brûlé le commissariat du 2ème arrondissement de Kayes pour manifester leur mécontentement contre l'assassinat d'un jeune de 18 ans sur la route de Sadiola par un policier avec son arme. Dans une vidéo, largement partagée sur les réseaux sociaux, on peut voir des manifestants prendre assaut le commissariat. Les policiers auraient résisté en faisant des tirs de sommation pour dissuader les manifestants qui ont immédiatement lancé des pierres avant de procéder à l'incendie des locaux de la police.

Le ministre de la sécurité intérieure et de la protection civile, est fortement interpellé afin de sensibiliser la police qui fait toujours de bavure. Hors leur mission principale est de protéger la population et leur bien mais si elle est tuée par la police, c'est inquiétant.

Le policier tueur a été arrêté et on attend son sort. A suivre !

■ Gaoussou Kanté

Coronavirus : 4 personnes décédées au Mali ce 13 mai 2020



Communiqué N°72 du 13 mai 2020 du ministère de la santé et des affaires sociales sur le suivi des actions de prévention et de riposte face à la maladie à Coronavirus. Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique : Ce jour, 13 mai 2020, sur 99 échantillons testés, les services de santé ont enregistré vingt-huit (28) nouveaux cas de COVID-19, 14 patients guéris, 4 décès.

Tombouctou : 5 - Mopti : 1 - Koulikoro - Kati : 1 - Kalabancoro : 1
District de Bamako / C.II : 1 - C.III : 1 - C.IV : 8 - C.V : 6 - C.VI : 4

A ce jour, la situation cumulée est de :

758 cas positifs, 44 décès dont 11 survenus en dehors de nos centres de prise en charge ; 412 patients guéris.

Communiqué du gouvernement de la République du Mali sur les douloureux événements de Kayes



COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DU MALI

Le Gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale que dans la nuit du 11 au 12 mai 2020, aux environs de 21 heures, s'est produit à Kayes, un incident dramatique qui a coûté la vie à un jeune motocycliste à la suite de son interpellation par un agent de Police opérant seul et d'initiative. En réaction à cet incident, ce mardi 12 mai 2020, une manifestation de colère a éclaté à Kayes, conduisant au saccage des postes de Police et à l'incendie du Commissariat de Police du 2ième Arrondissement de Kayes.

L'agent de Police incriminé est d'ores et déjà entre les mains de la justice pour subir les rigueurs de la loi. Une enquête est déjà ouverte pour déterminer les circonstances exactes et précises dans lesquelles deux (02) autres jeunes ont trouvé la mort plus tard. Au total l'on déplore trois (03) morts, des blessés et d'importants dégâts matériels.

Face à la gravité de la situation, le gouvernement a dépêché depuis ce matin sur les lieux une mission de haut niveau du ministère de la sécurité et de la protection civile, comprenant notamment l'Inspecteur en chef des Services de Sécurité et de la Protection civile et le Directeur général de la Police nationale. En attendant, toutes les autorités régionales de Kayes sont mobilisées pour ramener le calme et la sérénité dans la ville. En cette douloureuse circonstance, le Gouvernement invite les populations de Kayes au calme, présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés

Bamako, le 12 mai 2020

Le Gouvernement, Le Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement

Yaya Sangaré
Officier de l'Ordre National

La recherche continue pour retrouver toutes les personnes-contact.

A ce jour, 1 902 personnes-contact font l'objet d'un suivi quotidien.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 13 mai 2020

Le Coordinateur National du Covid-19

Professeur Akory AG IKNANE

Chevalier de l'Ordre du mérite de la santé

Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

—000—

SECRETARIAT GENERAL

—000—

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

—000—

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.



Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national



Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 13 mai 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 13 mai 2020 par visioconférence sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

1. A l'ouverture de la session, le Président de la République a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes des événements survenus le 11 mai 2020 dans la ville de Kayes.

Le Président de la République a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

2. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret portant approbation du marché relatif aux services de l'Ingénieur Conseil pour le Programme d'Alimentation en Eau Potable et Mesures d'Assainissement dans les centres semi-urbains et ruraux.

Le présent marché, d'un montant de 1 milliard 115 millions 377 mille 120 francs CFA hors

taxes, hors droits de douanes et un délai d'exécution de 39 mois, est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupement ANTEA France BREESS.

Le marché s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Programme d'Alimentation en Eau potable et Mesures d'Assainissement dans les Centres semi-urbains et ruraux, établi entre le Gouvernement de la République du Mali et la République Fédérale d'Allemagne.

Il contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones cibles du projet à savoir les régions de Koulikoro et Kayes. Le financement du marché est assuré par la KfW.

2. un projet de décret portant approbation du marché relatif à la fourniture des bulletins de vote et spécimens de bulletins de vote pour les élections législatives de 2020, en lot unique.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société IMPRIM COLOR pour un montant toutes taxes comprises de 2 milliards 364 millions 783 mille 708 francs CFA et un délai de livraison de 05 jours.

Il s'inscrit dans le cadre de la tenue des élections législatives des 29 mars et 19 avril 2020. Le financement est assuré par le budget national.

3. un projet de loi portant modification de la Loi n°2019-070 du 24 décembre 2019 portant

loi de Finances pour l'exercice 2020.

Le présent projet de loi modifie la loi de finances 2020 pour tenir compte des nouvelles orientations découlant des réponses à la crise sanitaire de la maladie à Coronavirus, afin de contribuer à endiguer la pandémie et à atténuer son impact sur l'économie, tout en favorisant une reprise économique rapide.

La modification vise entre autres :

- l'allocation d'un budget supplémentaire au Ministère de la Santé et des Affaires sociales, en vue de renforcer les moyens d'intervention des structures de santé ;

- l'appui aux ménages, aux entreprises et à l'économie ;

- la prise en compte de l'incidence de la baisse de l'activité économique sur les recettes fiscales ;

- la prise en compte des financements additionnels des Partenaires techniques et financiers pour faire face principalement à la pandémie de la maladie à COVID-19 ;

- la prise en compte du fonds de concours destiné à recevoir des cotisations volontaires des personnes physiques et morales.

Le projet de loi adopté prévoit également le renforcement des allocations budgétaires pour l'équipement et le renforcement en effectif des forces armées et de sécurité.

Sur la base de ces nouveaux éléments :

- les prévisions rectifiées des recettes budgétaires s'élèvent à 2 040 milliards 957 millions de FCFA contre 2 181 milliards 828 millions de FCFA prévus dans le budget initial, soit une diminution de 140 milliards 871 millions de FCFA ou une réduction de 6,46%.

- les dépenses budgétaires rectifiées se chiffrent à 2 780 milliards 935 millions de FCFA contre 2 604 milliards 568 millions de FCFA dans le budget d'Etat initial, soit une augmentation de 176 milliards 368 millions de FCFA ou un taux de progression de 6,77%.

Le projet de budget d'Etat rectifié dégage un déficit prévisionnel révisé de 739 milliards 978 millions de FCFA contre un montant initial de 422 milliards 740 millions de FCFA, soit une augmentation de 317 milliards 239 millions de FCFA.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

AU TITRE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture, le



Conseil des Ministres a examiné une communication écrite relative au projet de Programme Gouvernemental d'Aménagements hydro-agricoles de 70 mille hectares à réaliser sur la période 2019-2023.

Le développement du secteur agricole est confronté à plusieurs contraintes, notamment sa dépendance aux aléas climatiques.

Le Programme Gouvernemental d'Aménagements hydro-agricoles est initié pour apporter une réponse à cette contrainte qui pèse sur le développement durable de notre agriculture. L'objectif global du programme est de contribuer à promouvoir un secteur agricole moderne et compétitif.

Le programme prévoit l'aménagement progressif des zones recelant de fortes potentialités hydro-agricole de 70 mille hectares dont 47 mille 8 cent hectares de grands aménagements et 22 mille 2 cent hectares d'aménagement de proximité comprenant mille hectares pour la promotion du maraîchage au profit des

femmes sur l'ensemble du territoire national. Sa mise en œuvre permettra entre autres :

- l'amélioration de la productivité Agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local ;
- l'autonomisation des femmes en milieu rural;
- l'augmentation des revenus des producteurs;
- la concentration des activités agricoles sur les terres aménagées et la rationalisation de l'occupation de l'espace.

Le financement du Programme sur la période 2019-2023 est assuré par l'Etat, les Partenaires techniques et financiers et le Secteur privé.

AU TITRE DU MINISTRE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la situation épidémiologique et des actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus au Mali.

Au vu de l'évolution de la pandémie, le Président de la République a réitéré son appel au respect strict des mesures de prévention par les populations, notamment le port obligatoire du masque, le respect de la distanciation sociale et le lavage des mains au savon.

Le Président de la République a instruit la mise à disposition des équipements nécessaires aux structures sanitaires dans les meilleurs délais, la distribution diligente des masques aux populations et l'acheminement des aides aux populations bénéficiaires.

Le Président de la République a renouvelé ses hommages au personnel soignant.

Bamako, le 13 mai 2020

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Madame SANOGO Aminata MALLE
Commandeur de l'Ordre national**

Gouvernement 2, Dr Boubou Cissé : Face au challenge des réformes politiques et institutionnelles : réussir ou périr !



Dans notre dernier article « Entre tâtonnements et Incertitudes », nous faisons l'analyse de « l'an Un de l'Accord Politique de Gouvernance » qui a vu une partie de l'opposition rejoindre le gouvernement. Un an après, même s'il est difficile d'évaluer le premier Ministre en l'absence de déclaration de politique générale du gouvernement, les actions politiques fortes de cette année militent en faveur d'une reconduction du Dr Bou-

bou CISSE à la primature, pour continuer et parachever le processus de réformes politique et institutionnelle en cours dans notre pays.

Les raisons :

Dans l'histoire des démocraties, de façon générale et systématique, le peuple, bien gouverné ou non, peut être très souvent sévère (et c'est son droit) vis-à-vis de son gouvernement.

Pourtant, nommé le 22 Avril 2019 pour faire face à un labyrinthe de défis sociopolitiques, économiques, sécuritaires, de gouvernance, le gouvernement dirigé par Dr Boubou Cisse issu de l'Accord Politique de Gouvernance, au bout d'un an, aura eu l'avantage de mettre fin à la crise politique née de la contestation des résultats des élections présidentielles de 2018 par une partie de la classe politique.

Le Premier Ministre appuyé d'un gouvernement certes pléthorique, a réussi à :

Organiser le Dialogue National Inclusif (DNI) qui a jeté les bases d'un Mali réconcilié avec lui-même, réconcilié avec son peuple et faisant face aux urgences de l'heure ;

Lancer les prémices d'une lutte implacable contre la corruption avec les dossiers en cours au pôle économique sous le leadership de Me Malick COULIBALY et du procureur Mamadou KASSOGUE ;

Organiser les élections législatives pour doter notre pays d'une Assemblée Nationale, même si de fortes contestations légitimes sont portées sur les résultats définitifs proclamés par la Cour Constitutionnelle ;

Accélérer le retour symbolique de l'armée nationale reconstituée à Kidal,

La prise en charge des défis de stabilisation du centre avec une structure dédiée à la question qui est à l'œuvre nuit et jour ;

Assurer la relative accalmie sur le front social hormis la grève des enseignants dont les négociations sont toujours en cours.

1. Sur le plan politique :

a. L'organisation du dialogue National Inclusif a permis la formulation des principales attentes, inquiétudes et espérance du peuple malien en résolutions et recommandations pour stabiliser et atténuer les conséquences des nombreuses crises qui secouent le pays. Dans cette logique, le nouveau gouvernement que le Dr Boubou Cisse dirigera sans doute, devra remédier à cette exigence constitutionnelle d'une déclaration de politique générale. Laquelle déclaration, pour rester conforme aux attentes du peuple Malien dans sa large majorité doit avoir comme colonne vertébrale, les résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusif.

b. L'organisation des législatives a mis fin au débat sur la légalité et la légitimité de l'Assemblée nationale dont le mandat a été plusieurs fois prorogé et ouvre la voie à la plus grande réforme institutionnelle de la sixième

législature et de l'ère IBK. La révision constitutionnelle dont la nécessité est admise par tous, si elle doit se tenir, comme en 2017, doit réunir certaines conditions préalables à savoir : le rétablissement de l'intégrité du territoire pour le respect de l'article 118 de la Constitution du 25 février 1992 ; le retour de l'Etat à travers l'armée nationale et les services sociaux de base dans les zones de conflit, l'exercice effectif de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national par, la révision de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la conduite concertée du processus de paix et de réconciliation...etc.

2. Sur le plan économique :

a. La fermeture des frontières pour cause de la pandémie du COVID-19 a contraint l'Etat à prendre des initiatives de relance de l'économie nationale. Malgré le fait que les effets positifs des précédents efforts du gouvernement en termes de relance économique avec l'apurement de la dette intérieure à hauteur de 200 milliards de F CFA en 2019 aient été annihilés par la crise sanitaire actuelle, un second apurement très prochain de la dette intérieure d'un montant de plus de 110 milliards de nos francs (soit un peu moins de 66 milliards FCFA pour les mandats de 2019 et près de 45 milliards pour ceux admis du 1er janvier au 30 avril 2020), permettra d'améliorer la trésorerie de nos entreprises, en plus des autres mesures de soutien à l'activité économique et réduire par le chômage pour cessation d'activités.

b. Même si les défis demeurent énormes avec un système de corruption endémique, des pratiques de clientélisme dans les passations de marchés publics, le chômage chronique des jeunes et des femmes bien perceptibles par les populations, une croissance économique revue en baisse pour l'année 2020, on assiste à la réduction significative de la dilapidation des ressources publiques dû essentiellement au fait que le premier Ministre cumule à la fois la primature et le ministère de l'Economie et des Finances. Cela a contribué à engager une bonne dynamique de rééquilibrage du budget d'état entre fonctionnement et investissement et par la même occasion rassurer les partenaires Techniques et Financiers. Cela dit, force est de reconnaître qu'il alourdi quelque peu certaines procédures et certains processus de

décaissement dans un contexte de crise et d'extrême urgence.

3. L'apaisement du Front social par le dialogue et la refondation du cadre légal et réglementaire du monde du travail :

Dans ce registre, le gouvernement de mission conduit par Dr Boubou Cisse a pu désamorcer une série de grèves dont les plus significatives sont :

La grève des travailleurs du chemin de fer Bamako-Dakar qui a duré plus de 4 mois, combinant grève de la faim et obstruction des rails pour réclamer le paiement de leurs arriérés de salaires.

La grève des enseignants déclenchée en janvier 2019 a trouvé une issue à travers un protocole d'accord signé le 18 mai 2019 qui prévoit le paiement en deux tranches, d'une indemnité de logement aux enseignants. Un décret d'application de cette mesure a même déjà été signé par le Premier ministre en ce début d'année 2020. Cela avait permis de sauver de justesse l'année scolaire 2018/2019.

Outre ces résultats forts encourageants, le défi actuel demeure le règlement du bras de fer autour de l'application de l'article 39 de la loi portant statut du personnel enseignant, qui oppose le premier Ministre aux Syndicats de l'éducation. Le paiement des arriérés de salaire des enseignants pourrait servir de catalyseur pour cette nouvelle phase de négociation qui s'ouvre avec le syndicat « synergie ».

4. Stabilisation du Centre du pays et la lutte contre le terrorisme, et la pacification du Nord du pays :

Au centre, outre la création du Cadre Politique de Gestion de la crise du Centre, qui a pour mission de coordonner l'ensemble des efforts du Gouvernement et des partenaires dans le processus de stabilisation du Centre du Mali, les visites du chef du Gouvernement ont permis d'avoir une relative accalmie avec la signature de plusieurs accords communautaires.

C'est dire que sur ce plan, une consolidation des actions politiques actuelles couplées des opérations militaires de sécurisation en cours

pourraient favoriser le retour de la paix dans cette partie du pays. C'est en cela que réside les défis du prochain gouvernement.

Par ailleurs, seul bémol, malgré l'exécution de la loi d'orientation et de programmation Militaire, demeure les difficultés sur le retour de l'Administration dans les zones de conflit et le manque de lisibilité et de résultats sur le terrain.

Au Nord, si on assiste à une forte baisse des tensions entre groupe armées et les FAMA, l'arrivée le 13 février 2020 à Kidal d'un contingent de 600 soldats maliens de l'Armée nationale reconstituée est tout un symbole du retour de l'administration et de l'Etat au Nord. Par ailleurs, la récurrence des attaques terroristes au Nord mais surtout au Centre, l'enlèvement du chef de file de l'opposition Soumaila Cisse par des groupes terroristes non identifiés depuis plus de 50 jours, démontrent si besoin est, l'étendue des efforts à déployer par le gouvernement pour incarner les engagements régaliens du retour de l'Etat et ses services sociaux de base dans les zones de conflit.

Comme un véritable programme d'action gouvernemental, les futurs chantiers du prochain gouvernement Dr Boubou Cisse, sont : Poursuivre les réformes politiques par l'organisation d'un référendum en vue de la révision de la Constitution, l'exclusivité et la participation de l'ensemble des forces vives de la Nation à ce processus de révision constitutionnelle,

Le redéploiement de l'Administration et des services sociaux de base dans les zones affectées par l'insécurité dans les plus brefs délais.

La relecture de certaines dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, selon les mécanismes prévus à l'article 65 dudit Accord et une campagne intensive de communication en vue de faciliter l'appropriation nationale de l'Accord révisé et de son processus de mise en œuvre.

Dr Etienne Fakaba SISSOKO, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Chercheur au Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Economiques et Sociales du Mali – CRAPES.

Email : etienne@crapes.net

Escroquerie et abus de confiance : Qui protège le fils de San Zou, Idrissa Traoré ?

Escroquerie faux usage de faux, abus de confiance... Tels sont des mots reprochés au fils du riche homme d'affaire San Zou, activement recherché par les services de police et de la gendarmerie. Spécialiste des coups tordus, ce monsieur ne cesse de briser l'espoir de paisibles citoyens en toute impunité. Une de ses victimes, en l'occurrence le vieux Abdoulaye Traoré, un retraité qui voulait mener une vie sans histoire après avoir servi loyalement son pays l'héritier, a décidé de briser le silence pour dénoncer le déni de droit qui lui est fait dans son propre pays par un système de justice corrompu ! En effet, l'escroc notoire Idrissa Traoré, fils de San Zou, a extorqué 32 millions de FCFA au sieur Abdoulaye Traoré sur une clause contractuelle de 55 millions de FCFA aux fins de lui construire une villa à deux niveaux. Après avoir fait semblant d'exécuter son contrat, l'escroc

Idrissa Traoré finit par couper tout contact avec le vieux retraité Traoré. Ayant constaté qu'il vient de se faire arnaquer, le vieux Traoré saisit le Procureur du Tribunal de la Commune VI aux fins que justice lui soit rendu pour escroquerie et abus de confiance, lequel livrera un soit-transmis contre l'escroc Idrissa Traoré, fils du milliardaire Zoumana Traoré dit « San Zou », le 18 février 2020.

Mais à ce jour encore, rien ! Le criminel notoire qui n'est pas à son premier coup d'essai se promène à Bamako sans être nullement inquiété... Mais dans quel pays sommes-nous ? Mêmes faits pour lesquels l'escroc Idrissa Traoré recherché Source : Indépendamment à l'affaire qui l'oppose au vieux retraité Idrissa Traoré, en novembre 2017, dans le cadre de la confiance totale, Cheikna Demba, le président des supporteurs des Aigles du Mali, qui est aussi un opérateur économique, a acquis des

titres fonciers avec un certain Tidiane Daff. Lequel les tient lui-même de M. Idrissa Traoré. Cependant, malgré le paiement de la totalité du prix convenu, le vendeur Idrissa Traoré a gardé par-devers lui les originaux desdits titres. C'est à la suite d'une action en justice intentée par M. Daff contre lui que l'intéressé, après avoir reconnu les faits, a préféré s'engager à restituer la somme perçue au compte des titres au lieu de les rendre. Et malgré l'implication de son père, le riche opérateur économique San Zou, il continue de confisquer lesdits titres.

Pour éviter à son fils un destin de détenu, le pétrolier, selon nos sources, s'est personnellement engagé à rembourser la somme versée par Tidiane Daff dans le cadre du deal. Sauf que M. Daff n'est plus propriétaire devant la loi malienne desdits titres, pour les avoir rétrocédés au sieur Cheikna Demba pour la somme 130 million de nos francs. Lequel a d'ailleurs adressé une demande de pré-notation sur les deux titres au Directeur national des domaines et du cadastre. Objectif : faire obstacle à toute opération juridique concernant les titres sans son accord – et pour quelque fin que ça soit – jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé.

L'escroc Idrissa Traoré a osé passer outre cet acte de pré-notation et procédé au morcèlement des deux titres fonciers n° 76241 et 76242, dont il n'était plus le propriétaire. Et pour y arriver, il a mis les titres au nom de la société de promotion immobilière au Mali (SO-PRIMA) afin de distraire diverses parcelles de terrain au profit toujours de ladite société.

Le nouveau ministre de l'Habitat et l'Urbanisme, Mohamed Moustapha Sidibé, est interpellé afin que cesse cette violation flagrante des lois de la république. Et pour cause, une seule personne, aussi riche soit-elle, ne saurait se soustraire à la justice. Qui protège donc Idrissa Traoré, le fils du riche homme d'affaire San Zou ? Question pertinente, même s'il reste évident que Idrissa Traoré reste un digne fils de son père, lui-même réputé être un as de la spéculation foncière et de l'escroquerie à grande échelle ? La justice doit se disculper, quitte à dénoncer et mettre sous les verrous les magistrats véreux impliqués dans de tels scandales !

■ Alpha C. SOW



Kayes : Les affrontements se poursuivent

Après le froid assassinat par un tir à bout portant d'un agent de police, le lundi 11 mai 2020, d'un tout jeune homme qui faisait de la voltige sur sa moto, la Cité des Rails, la première circonscription administrative du Mali est entrée en ébullition. De manifestations en répression, 2 autres personnes au moins ont été tuées. La tension est toujours vive dans cette ville de l'ouest du Mali et le risque d'embrasement est perceptible.



A la suite des affrontements du mardi et au regard du lourd bilan, le président IBK a réuni à Koulouba le Premier ministre, les ministres concernés et d'autres sécu-rocrates pour évoquer la situation explosive de Kayes. La principale décision issue de ce conclave a été l'envoi sur les lieux, dès le lendemain mercredi 13 mai du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Salif Traoré pour éteindre l'incendie. Pour avoir été dans une vie antérieure Gouverneur de la Région, Salif Traoré était censé être en terrain

connu. Intervenant à l'issue de la rencontre, IBK qui a tenu un discours totalement décalé axé sur la bonne tenue des élections législatives à Kayes a versé de l'huile sur le feu. C'est ainsi qu'en arrivant à Kayes hier matin, le ministre-Général a trouvé une ville en sur-chauffe en proie à des manifestations qui avaient repris de plus belle. Les manifestants dans leur colère ont saccagé les locaux de la pré-fecture y causant d'importants dégâts matériels dont l'incendie de tous les documents

administratifs. Le général et sa délégation ont été bloqués pendant plusieurs heures à l'aéroport. C'est dans l'après-midi que le gouvernorat a publié sur sa page Facebook l'accès, enfin de la délégation du ministre de la sécurité à la ville. Après la visite à la famille du jeune Seyba tué pour présenter les condoléances du gouvernement, une rencontre avec les notabilités de la ville a eu lieu au gouvernorat. L'enterrement des victimes de l'incident malheureux du lundi dernier a eu lieu hier mercredi. Les Kayesiens, en très grand nombre se sont retrouvés sur la place de l'Indépendance et malheureusement sans aucun représentant de l'Etat. Cette absence de compassion en rajouta à leur colère et dès la fin des funérailles de nouveaux cortèges avec pose de barricades se sont constitués. La population de Kayes, dans un tel contexte ne pouvait entendre les propos d'apaisement de l'élite politique. Au contraire, de plus en plus remontés les manifestants ont demandé la démission du ministre Salif Traoré et celle du Directeur Général de la Police.



■ Ibrahim Sanogo

Lutte contre la corruption : Les délinquants financiers dans le collimateur de l'Oclei

Depuis la création de l'office central de lutte contre l'enrichissement illicite, les fonctionnaires indécents ont tenté de changer le système de saignement de la caisse de caisse de l'Etat. Mais c'est sans compter avec la vigilance et l'expertise des hommes de l'Oclei dont les noms font trembler les salons feutrés.



L'office central de lutte contre l'enrichissement, fidèle à son serment, a lancé une lutte sans merci contre les bandits à col blanc. L'enrichissement illicite est un fléau complexe et difficile à cerner. Il sévit depuis plusieurs décennies au sein de l'administration publique malienne. Le phénomène était initialement isolé et concernait particulièrement quelques hauts responsables et cadres de l'Etat. Au tout début, les pratiques d'enrichissement illicite au niveau du secteur public malien étaient notamment le détournement de deniers publics, de fonds et l'extorsion. L'enrichissement illicite se faisait en toute impunité avec l'absence de contrôle efficace et d'informatisation de l'administration publique. Les auteurs exposaient ostensiblement leur fortune, notamment la liquidité et les biens immobiliers (maisons, terrains, fermes agro-

pastorales). A partir des années 1980, l'administration publique malienne a connu progressivement des réformes importantes avec la mise en place de procédures et de systèmes de contrôle pour lutter contre la corruption. Au regard de ces mesures, les auteurs d'enrichissement illicite ont changé de mode opératoire avec le détournement de fonds à travers des sociétés « parallèles » créées pour l'exécution de marchés publics avec souvent des paiements fictifs. Présentement, l'Etat malien a créé plusieurs organes de vérification, de régulation et de contrôle, et mis en place des mécanismes notamment l'informatisation de la chaîne de gestion des finances publiques, afin de faire respecter les procédures, les lois, les règlements de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Il ressort des entretiens que de nouvelles

techniques d'enrichissement illicite font leur apparition compte tenu de l'évolution des éléments du contexte. Il s'agit de la collusion ou discrimination entre fournisseurs et les agents des services publics ; l'entente occulte entre fournisseurs avec la complicité des agents de l'administration. A cela s'ajoute la situation de monopole créée de fait au profit d'un ou de plusieurs fournisseurs ; la violation ou contournement des procédures, des lois et règlements au profit de l'agent public ou d'une tierce personne et la disqualification organisée des concurrents au profit de certains fournisseurs choisis d'avance. Comment, dans cette liste, ne pas mentionner la création d'obstacles à la formation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ; le fractionnement des marchés. Le tout exacerbée par la surfacturation des marchés sur la base d'une collusion entre fournisseurs et agents de l'administration publique et l'abus des biens de l'Etat à travers les missions, l'utilisation des véhicules et biens de consommation de l'Etat à des fins personnelles.

Au Mali, malgré la ratification de certains instruments internationaux relatifs à la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, plusieurs catégories de personnes ne peuvent être jugées que devant la Cour Suprême en raison du privilège de juridiction dont elles bénéficient. Cette situation empêche les institutions chargées de réprimer l'enrichissement illicite d'être efficaces.

Ce constat a, notamment, été établi par le Vérificateur général dans son rapport bilan 2011-2018 qui note : « **La mise en œuvre de la responsabilité des agents publics s'opère en tenant compte de la particularité de leur statut. Ainsi, certains bénéficient-ils de plus de protection que d'autres en raison de la spécificité de leurs fonctions. A cette catégorie de protection vient s'ajouter celle qu'offre l'exercice de fonctions politico-administratives se traduisant par des immunités diverses, véritables « parapluies » dont pouvaient user les intéressés pour se livrer à des irrégularités de gestions susceptibles d'engager leur responsabilité au plan pénal** », peut-on lire dans le rapport d'étude de l'Oclei.

■ Ibrahim Sanogo

6ème Législature : Moussa Timbiné au perchoir : ça ne passe pas !

L'élection de Moussa Timbiné à la présidence de l'Assemblée nationale par IBK après sa nomination en qualité de député par la Cour constitutionnelle continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive. Le comportement de la classe politique, en particulier celui de l'URD, n'échappe pas à la vague de commentaires souvent critiques. C'est un discrédit qui semble frapper la classe politique déjà mal en point dans l'opinion publique.

Morceaux choisis.



BOCARI TRETA ET LE RPM

Communiqué du RPM suite à l'élection de l'honorable Moussa Timbiné à la présidence de l'Assemblée nationale du Mali

La première session de la sixième législature s'est tenue ce lundi matin 11 mai 2020 au Centre international de conférences de Bamako. À l'issue de cette rentrée solennelle de la nouvelle Assemblée nationale, notre candidat,

l'honorable Moussa Timbiné, président de l'UJ-RPM et de la Jeunesse EPM a été élu président de l'auguste institution parlementaire.

Au nom du Rassemblement pour Mali (RPM) et de la majorité présidentielle Ensemble pour le Mali (EPM) le Dr Bokary Tréta se félicite de cette brillante élection qui traduit l'unité et la cohésion autour du soutien au président de la République Son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta et à son programme « notre Grand Mali



avance ».

Le Rassemblement pour Mali (RPM) et de la majorité présidentielle Ensemble pour le Mali (EPM) félicitent le président élu de l'Assemblée nationale et l'encouragent à œuvrer pour la cohésion nationale, la vitalité du débat démocratique et le renforcement de l'image de l'institution parlementaire.

Bamako le 11 mai 2020.

Le Dr Treta Bokary

Président du RPM

Président de EPM

DRAMANE I.C MALLE (RPM)

Il interpelle fortement IBK (Si vous êtes nostalgique du poste de président du parti, il fallait y rester alors), la direction du RPM (il n'y a pas de BPN-RPM, mais plutôt une caisse de résonance) et le président du RPM Bokary Tréta (un poste qui ne vous apporte que de l'humiliation et de la bassesse)

Le choix du candidat RPM pour l'Assemblée nationale a enfin dévoilé la vraie face cachée d'IBK.

IBK n'a aucun respect et considération pour les textes du parti, encore moins pour les membres du BPN-RPM, les membres de la commission de choix de candidats et les nouveaux élus qui ont consacré des journées, à travailler sur ce dossier.

Mon cher Président fondateur, vous nous avez servi une mauvaise leçon politique de démocratie hier,

Un acte dégoûtant, nauséabond et humiliant. Monsieur le président fondateur, par votre acte de violation des textes de désignation du parti, le RPM pleure aujourd'hui d'un manque de repère politique et singulièrement sa jeunesse. Le président IBK à travers le RPM donne une mauvaise image, de leçon de démocratie au peuple malien et à la classe politique malienne.

IBK, dites-nous dans quelle partie de nos textes de désignation de candidats où votre nom est cité pour validation d'un choix quelconque après conférence de choix ?

Si vous êtes nostalgique du poste de président du parti, il fallait y rester alors... malgré l'avis de la Cour Constitutionnelle sur cet aspect.

En bon chef, on doit pouvoir raison-garder. Faire toujours mal à tous ceux qui se sacrifient pour soi, est une bombe en retardement.



Tous vos premiers collaborateurs sont restés fidèles et loyaux à vous, ils vous ont respecté comme un père et se sont toujours battus pour votre cause :

Merci à Kadary Bamba, Bocary Treta, Nacouma Kéita, Abdramane Sylla, Issa N. KEITA, SOUMITA, Mamadou Diarrassouba, Mahamane Baby, Amadou Baba wague, Issa Guindo, Frankali Keita, Bakary konimba Traoré, Mme Sangare Oumou Bah, Korotoumou Diane, Bou Touré, Sambi Touré, Samir Nama etc...

Mais hélas, je sens toujours ce déficit de reconnaissance dans ce parti depuis 2001.

L'acte d'hier traduit carrément qu'il n'y a pas de BPN-RPM, mais plutôt une caisse de résonance,

Que le Camarade Treta et les autres membres ne sont qu'une coquille vide de substances. Leurs résolutions n'ont de sens, quand il s'agit de choses très sérieuses.

Chers Président Treta, à quoi bon de garder un

tel poste qui ne vous apporte que de l'humiliation et de la bassesse ?

À tous les Camarades qui ont le cœur meurtri comme moi,

L'heure doit être à la réflexion sur notre devenir politique. Nous devons être ambitieux audacieux. Avoir foi en l'avenir et de se retracer une nouvelle ligne de conduite en politique.

MBT

Voir Moussa Timbine écraser Moussa Mara de par le nombre de vote pour la présidence de l'AN prouve que notre pays n'est pas un pays de mérite mais de système. Timbiné élu dans une circonscription où il a de toute évidence perdu l'élection à travers les urnes n'eut été cette bouée de sauvetage de Manassa dans ce naufrage électoral est aussi désigné Pr de l'AN. L'image que cette élection envoie aux jeunes et aux enfants est qu'être discipliné, assidu,



pacifiste à l'école n'est plus productif que cette méthode où on s'impose par la violence l'indiscipline, le calcul politique. Comme je m'attends à l'inattendu toujours, Timbiné peut être amené à diriger notre pays et cela bien avant la fin de mandat du Président IBK.

FOUSSEYNI CAMARA

Ce n'est pas un scoop que de dire que Timbiné a été nommé et non élu dans une commune qui est pourtant son fief.

Voilà donc un mal élu qui devient 3ème personnalité du pays et possible futur président de la république.

Le pire est que d'ici là l'accord de capitulation d'Alger ira jusqu'à son terme ; car apparemment il n'y a plus d'opposition politique au Mali au vue du nombre de voix obtenues par M Timbiné.

Au moins dans l'opposition ils ont été cohérents ...

Et voilà que nous sommes désormais le seul pays au monde où l'opposition et la majorité font alliances non pas aux municipales mais aux législatives afin de partager le reste du gâteau ensemble. IBK n'est certes pas compétent mais sa force est qu'il connaît trop bien les maliens. Aujourd'hui les indépendantistes vont enfin se frotter les mains. Une malédiction est en train de s'abattre sur le Mali.

DIAKITE MAMADOU :

Moussa Timbiné même pour s'exprimer correctement en Français il a des difficultés, je me demande comment il peut aller défendre le Mali à l'extérieur ?

MOUSSA FOFANA :

Perchoir :

Tous les députés URD ont voté pour Timbiné (RPM). Ces gens sont tous les mêmes, on l'a dit depuis longtemps.

Mme COULIBALY VICE-PRÉSIDENTE BEN-URD

On va partager les différents postes du bureau

Nous sommes tous déçus par le choix de Timbine. Il n'a ni le niveau ni le charisme pour être le président de l'A.N.



OUSMANE OSMO DEMBELE :

L'URD nous a prouvé à bien des égards que la loi portant statut de l'opposition est caduque et sans consistance.

SAMBA GÉNÉRAL

31 ou 140 voix pour Timbiné sur 147 députés Donc si je comprends bien URD a voté pour Timbiné ? il n'y a plus d'opposition hein on ne va plus nous tromper. Bé bi ba bolo. En 2013 les députés URD avaient voté blanc à l'élection du président de l'Assemblée nationale. Cette année ils ont voté clairement pour le candidat de la majorité, il n'y a plus d'opposition, c'est une mascarade. Ils se donnent la main pour préserver le système et leurs intérêts communs.

YOUSOUF MANGARA ACTIVISTE OMTV

Beaucoup de gens se sentent offusqués par le fait que les députés de l'opposition ont voté pour Moussa Timbiné. L'opposition Politique : L'URD & Cie. Vous oubliez que l'URD et le RPM sont des descendants du même ancêtre : l'ADEMA. Samba ma Foussa Ni Demba Yé. Ce sont les partis du Système que nous voulons Balayer Moussa Mara, malgré ses imperfections et les erreurs de parcours, représente en quelque sorte la Rupture avec la vieille classe politique. Donc les Ogres ont tout intérêt à le marginaliser, plutôt que de le voir briller à l'Assemblée Nationale. URD / RPM {Tous des frères d'une même Mère} = ADEMA. Mention Spéciale au Parti SADI qui par dignité n'a pas voulu prendre de Position et a préféré voter Blanc. L'opposition au Mali est juste Formelle, c'est du TAGNINI pur et simple. Système quand tu nous tiens !!!!

KONIMBA SIDIBÉ PRÉSIDENT DU MODEC

Ce que je pense du vote de députés de partis politiques de l'opposition membres du FSD en faveur de Tembine, candidat du RPM/majorité présidentielle élu à la présidence de l'Assemblée nationale du Mali Je n'en reviens toujours pas et je suis resté sans voix toute la journée de hier, une journée

Mais soyons réalistes. A l'Assemblée comme dans toute démocratie c'est la loi de la majorité. Dans le cas de figure c'est le RPM qui a la majorité alors le choix du candidat pour le poste de président lui revient. C'est à eux de faire le bon choix.

S'il y a problème c'est au niveau du RPM. Leur BPN en tirera les leçons.

2e chose. Le RI de l'AN précise que le bureau de l'AN doit refléter la configuration politique de l'Assemblée. Ça veut dire qu'on va partager les différents postes du bureau, commissions entre les groupes parlementaires en fonction du nombre de députés et cela fait l'objet de négociations avec la majorité et les autres groupes parlementaires. Autre chose je crois que les députés défendent l'intérêt de notre groupe parlementaire en respectant le fait majoritaire comme le parti a toujours eu à le faire. N'acculons pas trop nos députés. Nous devons

les soutenir dans cette phase difficile. Que voulez-vous le Mali est devenu une république bananière.

ABDRAMANE DIARRA, PRÉSIDENT DE LA JEUNESSE URD :

Un acte de trahison

« C'est un engagement collectif qui fait des candidats des députés. Triste acte posé par les nôtres. Une trahison envers l'URD. Pour nous à l'URD l'acte de nos députés de ce jour est triste, mais notre priorité est la libération de Soumaila Cissé.

TIGER :

Le président Soumaila était où quand son parti s'alliait au RPM pour briguer des postes de députés ?



funeste pour le FSD.

Poser un tel acte pendant que le Pdt de l'URD et du FSD Soumaila Cissé est détenu par les ennemis de la démocratie et leurs complices, pendant que leur camarade de l'URD a été spolié de sa victoire au profit de ce même Timbiné en Commune V par la Cour constitutionnelle, pendant que le peuple malien dont le peuple URD en particulier est ds la rue pour exiger le rétablissement de la vérité des urnes, pendant que la crédibilité de la classe politique est sérieusement déjà entamée par une série d'actes injustifiables et incompréhensibles de ses élites, pendant que —.

Pourquoi ont-ils fait ça ? Ont-ils pensé aux conséquences de cet acte sur la cohésion du FSD et son impact sur l'adhésion du peuple aux actions de résistance que nous allons entreprendre. L'acte est incompréhensible et injustifiable.

Le minimum que les députés des partis membres du FSD auraient dû faire c'était de boycotter cette séance inaugurale de l'AN à faible légitimité pour exprimer leur solidarité au Président du FSD Soumaila Cissé et à tous ceux qui ont été injustement spoliés de leur victoire par la CC, et affirmer leur engagement sans réserve ds notre combat commun pour sauver le Mali de ses fossoyeurs.

Malgré cela, le rassemblement de toutes les forces de l'opposition doit rester au cœur de notre stratégie de lutte pour le changement de gouvernance. On y réussira difficilement en l'absence d'une ligne politique claire de dé-

marcation avec l'actuelle majorité qui nous guidera ds tout ce que nous entreprendrons. Le spectre de la division guette encore le FSD et l'opposition, prenons-y garde et travaillons à l'éviter.

La lutte continue !

IBRAHIMA KHALIL TOURÉ :

Vous n'avez rien vu d'abord. Si vous vous offusquez de voir Timbiné Président de l'AN, il ne fallait pas aller à ces élections.

Me MOUNTAGA TALL PRESIDENT DU CNID-FYT

Notre choix pour le Mali nous amène aujourd'hui à nous désolidariser et à condamner sans ambiguïté le spectacle affligeant observé lors de la séance inaugurale de la 6ème législature sur fond de trahisons, de combines, de marchandages de postes, de manque d'éthique et de courage politique, de préservation d'intérêts personnels et / ou partisans au détriment des principes et de l'intérêt général. Ces pratiques élargissent du coup davantage le fossé entre la classe politique et les Maliens et aggravent leur défiance à l'égard des gouvernants.

■ Moctar Sow



Clin d'œil de Moussa Sey Diallo : “La démocratie malienne n'est pas en faute, mais les démocrates factices maliens le sont véritablement”

La démocratie ne se décrète pas. Elle est processus, elle est évolution. Mais elle doit être comprise et adoptée par tous les citoyens d'une nation qui l'a choisie pour que son fonctionnement se fasse avec plus de fluidité et pour qu'elle soit défendue par tous pour le bonheur de la nation.

La démocratie à la malienne est dans son processus, elle doit être aidée. Aidée par les politiques du pays, mais aussi par le peuple lui-même à travers les acteurs de la société civile.

Hier la démocratie malienne a été ralentie dans son évolution, et même déshonorée par le comportement des députés, lors de l'élection du président de l'Assemblée nationale, et cela par les parlementaires de la majorité, mais surtout par ceux de l'opposition.

La perception du peuple sur la gestion de son pouvoir est importante, le politique qui ne le comprend pas, met, non seulement sa carrière en péril, mais aussi décrédibilise l'homme politique en général.

Pour la solidité du système démocratique, l'opposition doit s'opposer. Et la majorité, qui a eu la confiance du peuple à travers les suffrages, doit diriger, et doit assumer les conséquences des actes qu'elle pose. Sur des questions centrales, la majorité peut consulter, mais juste consulter l'opposition pour être mieux édifiée.

Une démocratie ne doit pas confondre liberté et anarchie, elle ne doit pas prendre la scène politique de tout un peuple comme une porcherie.

La société civile, constituée par les leaders religieux, les acteurs de défenses des injustices et autres, ne doivent pas se confiner dans un rôle de missionnaires intéressés, servant toujours le prince du jour. Elle doit arbitrer, éloigner la haine, faire comprendre au peuple les

notions et se mettre contre l'incompétence dans la gestion.

Chaque camp politique a ses techniques pour accéder au pouvoir, le but logique des partis politiques. Nous constatons que le MPM, est dans une manœuvre de prendre le relais du RPM en le cannibalisant afin d'essayer de porter le jeune Karim Keïta au pouvoir, si possible en passant par un coup de main du jeune nouveau président de l'Assemblée Nationale, mais ils en ont le droit en tant que citoyens, et en tant que politiques. Si leur stratégie marche, ça veut dire qu'ils sont meilleurs.

Par contre les députés de l'opposition n'ont pas le droit de les suivre, en refusant d'appliquer les consignes données par la direction de leur parti. Pour prendre une position autre que celle du parti, ils doivent d'abord quitter leur tendance initiale.

Les agissements des hommes politiques ne doivent, en aucun cas porter confusion auprès du peuple, et les politiques doivent éviter que les citoyens se sentent trahis et perdent ainsi tout espoir en l'avenir.

Par ailleurs, lorsque le peuple dénonce les alliances dites contre-natures concernant les listes communes composées par des bords opposés, le peuple aussi n'est pas raisonnable. Il doit d'abord à travers ses faitières, celles de la société civile lutter pour bannir de la loi électorale cette possibilité, c'est à partir de là seulement qu'elle aura le droit de s'en plaindre, pas avant, car le jeu stratégique, sans l'arbitrage du peuple, n'est pas chose aisée dans les jeux électoraux.

Le 11 mai dernier, les députés de l'opposition devaient plaider la cause de leur collègue rapté, le CICB devrait être une tribune pour les parlementaires de l'opposition pour s'adresser à la nation et au monde, ils devaient se battre pour qu'on parle du président Soumaila Cissé,



leurs préoccupations ne devraient pas être sur l'acquisition de strapontins. Ils devraient penser quitter leur rencontre et se rendre auprès de l'épouse du chef de file de l'opposition pour la soulager à travers leur engagement pour sa cause.

Hier, je suis désolé, mais j'ai eu honte de cet acte posé, comme pour nuire, car un vote de leur part ne changeait rien dans le jeu, mais préservait la fierté de l'URD.

Hier, j'ai eu honte de notre majorité qui devait honorer notre démocratie en dénonçant ouvertement l'attitude des députés de l'opposition. C'est aussi cela être responsable.

Hier, j'ai eu peur pour le Mali, à cause du manque de prise de responsabilité, du manque de capacité de nos honorables confondus, dans la défense de la dignité et dans l'apaisement du peuple.

Hier, je n'ai pas senti auprès de nos élus la compassion du malien par rapport au cas de leur collègue perdu dans la nature.

La démocratie pour un meilleur fonctionnement, c'est d'abord des hommes engagés, des hommes de principe et des patriotes, avons-nous cela parmi nos politiques ??

Moussa Sey Diallo, élu communal



Nouvelle Assemblée Nationale : Que peut-on attendre des femmes élues ?

Suite à l'élection de 42 femmes à l'Assemblée Nationale pour cette 6ème législature, les gens sont curieux. Ils se demandent comment ces femmes vont faire ? Est-ce qu'elles vont faire comme beaucoup de ces hommes députés qui oublient la raison de leur présence dans l'Assemblée ? Que peut-on attendre d'elles ? Telles sont les questions qui taraudent les esprits. De ce fait, pour satisfaire notre curiosité, nous avons jugé nécessaire d'approcher quelques personnes pour qu'elles nous livrent leurs opinions là-dessus. Lisez !

Ibrahim Labass Keïta : Directeur de publication du journal «Le Scorpion»

On attend vraiment beaucoup d'elles, on souhaite que ces femmes soient des femmes bat-

tantes, qu'elles se battent réellement pour avoir des lois allant toujours dans le cadre de l'émancipation de la femme, dans le cadre du progrès de la femme, de l'enfant et de la famille. Il ne faut pas qu'elles se comportent comme des hommes à l'Assemblée Nationale en essayant d'oublier tout, oubliant même les raisons qui ont fait qu'elles se sont retrouvées là. Parce que, qu'est-ce qui se passe, c'est la loi qui a été modifiée pour qu'il ait plus de femmes à l'Assemblée Nationale. Moi je pense que c'est bien mais il faut aller plus loin encore, il faut se battre. Pourquoi pas les 50% des femmes à l'Assemblée Nationale ? C'est-à-dire il faut que les femmes députés soient à 50 % à l'Assemblée Nationale. Parce qu'en ce moment, les activités sociales vont prendre le pas sur les lois qui n'ont rien à avoir avec le développement social. Car nous voulons que les activités sociales soient développées, que

la santé aussi soit développée. Et avec les femmes, on pense que la santé, le développement social, l'éducation, etc., vont connaître plus d'attention de la part des gens. Voilà pourquoi nous souhaitons que les femmes soient fortement représentées à l'Assemblée Nationale. C'est vraiment pour prendre des lois qui vont en faveur du progrès du peuple malien et pourquoi pas même de la femme malienne.

Sitan Koné : Journaliste

D'abord un député appartient à la cité, mais également à la nation toute entière. Ces femmes élues sont des représentantes de leurs cités et de la nation dans l'Assemblée nationale. On n'est pas femme pour rien, dit-on. En cela, elles doivent être capables, compétentes, et avoir la capacité de satisfaire ceux qui ont placé leur confiance en elles. Ensuite, elles doivent être intermédiaires concernant toutes les décisions prises par l'Assemblée auprès de leurs communautés. C'est-à-dire mettre au courant la population des nouvelles lois. Savoir organiser des séances de rencontres auprès de leurs cités pour montrer combien elles sont engagées pour leurs causes. Certes, les députés n'ont pas de budget pour faire des

réalisations dans leurs cités respectives, mais elles peuvent être cause de réalisations, pour les femmes élues députés, je les invite d'être à la cause de l'intérêt de leurs cités, à avoir des relations pouvant amener la satisfaction auprès de leurs populations. Pour terminer, la compétence reste ce qu'on attend d'elles. La compétence devant les lois, la compétence dans la suivie des actions gouvernementales.

Bissidi Simpara : Journaliste

Comme tous les députés (hommes et femmes), les femmes députés ont un rôle dans la vie démocratique. Il s'agit des votes de lois et de veille au fonctionnement du gouvernement. En plus de cette fonction des députés, les femmes à l'hémicycle doivent chercher à défendre les causes des femmes, surtout les lois relatives à la protection et à la promotion des femmes, des enfants et de la famille. Une nation est composée d'hommes

et de femmes. Pour son bon fonctionnement chacun doit jouer sa partition.

Mme Sidibé Mariam Diarra : Sportive et Coach de basket

Nous attendons d'elles, la bravoure et la compétence. Car, elles savent très bien quelles sont les préoccupations de la population, elles savent tout ce qui se passe au sein de leurs communautés. Car à chaque problème, ce sont des femmes qui sont plus touchées. Ce qui fait que c'est à elles maintenant de mettre en œuvre, de promouvoir des lois qui vont en conformité avec la défense de leur environnement, de leur communauté. Je pense que ces femmes-là doivent vraiment montrer leur bravoure. Qu'elles savent qu'il ne s'agit pas d'aller s'asseoir au sein de l'assemblée et puis regarder les hommes soit disant qu'elles sont des femmes. Il faut qu'elles montrent qu'elles ont les mêmes droits que ces hommes qui font

des interpellations, que ces hommes qui sont là en train de travailler dans l'Assemblée. Qu'elles montrent qu'elles aussi peuvent mieux faire. Il ne faut pas qu'elles aillent dormir dans l'Assemblée et oublier leurs missions principales qui sont de plaider la cause de la population. Vraiment on attend beaucoup d'elles. Car il ne faut pas qu'elles aillent assister mais participer. On veut qu'elles soient des leaderships, qu'elles soient des preneuses des décisions. Que ça soit, s'il y a des problèmes que le gouvernement n'arrive pas à résoudre, qu'on voit que telle ou telle femme qui a interpellé un tel ministre par rapport à ce problème là ou bien qu'on voit qu'il y a telle ou telle femme de ces députés qui est là en train de soutenir un tel projet qui va en faveur des femmes, des enfants et surtout la jeunesse. Vraiment on pourra dire qu'elles ont accompli leurs missions. C'est tout ce qu'on attend d'elles.

■ Aminata SANOU Stagiaire

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



BDM SA

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

Mariage, baptême... : Le cauchemar pour certaines femmes

Les événements sociaux (Mariage, baptême), au lieu d'être des moments heureux pour les femmes, constituent pour elle une charge pesante, selon Famakan Dansoko.

Le mariage et le baptême sont des cérémonies heureuses. Ils sont censés procurer de la joie, de la bonne humeur. Lors de leurs célébrations, les convives, chiquement et chèrement habillés, sont tous joyeux. Mais derrière ces habits et cette joie, se cachent des angoisses notamment chez les dames, ces « grobinè » (« gros bonnets »).

Dans notre société, les femmes et les hommes n'accueillent pas de la même façon les nouvelles liées aux événements sociaux. Les hommes, plus simples, sont tout heureux d'apprendre le mariage et la naissance d'un bébé de leurs proches. Les femmes, quant à elles, affichent un semblant de joie en apprenant qu'un proche se marie. C'est pareil également quand elles apprennent l'accouchement d'un parent ou d'une connaissance. Pourtant, au plus profond d'elles, elles sont animées d'angoisse, d'inquiétude, parce que ces événements sont, d'après leurs propres termes, des véritables «

kounko ».

Des problèmes, les femmes en ont vraiment, puisqu'elles veulent toutes sauver la face. Leur simple présence est très loin d'être suffisante. Il leur faut bien d'autres gestes.

« M'as-tu-visme »

Lors de cérémonies de mariage et de baptême, il faut paraître avec des habits jamais portés auparavant. Il faut ensuite enfileur un uniforme. Les pagnes wax ou d'autres ne sont plus à la mode. Il faudrait du bazin dont le prix coûte au moins dix mille francs le mètre. Telle une obligation religieuse, chacune doit porter son uniforme le jour de la cérémonie ou, à défaut, rester chez soi. Le clou de l'événement, c'est d'offrir des cadeaux de grande valeur. Ces cadeaux, offerts sous le signe de l'amitié et de fraternité, sont soigneusement notés avec les noms des donneuses dans un cahier par la bénéficiaire. Ce cahier servira d'aide-mémoire. Car ces soi-disant cadeaux sont des dettes à rembourser souvent avec un bonus lorsque les donneuses, elles aussi, ont des « kounko ».

C'est pourquoi certaines femmes font des prêts

pour s'acquitter de leur dette à défaut d'offrir plus. Mieux vaut arguer d'une maladie ou d'autres contraintes que de se pointer sans rien à offrir, parce que ce qui compte de nos jours, c'est le matériel et non la présence physique. Du coup, au lieu de se réjouir, les belles dames s'inquiètent à l'annonce des nouvelles de mariage ou de baptême.

Solidarité opportuniste

Avec de telles pratiques, érigées en tradition, les valeurs humaines sont sérieusement menacées.

Jadis, nos grands-mères manifestaient leur solidarité par leur simple présence aux différentes cérémonies, souvent munies de petits présents. Pour le baptême, elles pouvaient apporter un morceau de savon, un pagne, une tasse remplie de céréales ou quelques pièces. Pour ce qui est du mariage, elles offraient pratiquement les mêmes articles. Elles faisaient avec les moyens disponibles, en toute simplicité. Nul besoin de s'endetter pour les circonstances. C'étaient des présents sans contrepartie, sans arrière-pensées, venant du cœur.

Il est grand temps de revenir à ces valeurs basées sur l'humanisme et le désintéret pour le matériel. Autrement, nos mariages et baptêmes seront source de grands problèmes non seulement pour nos mamans et sœurs, mais aussi les maris qui vont devoir supporter les caprices de leurs femmes.

■ Benbere



Coupure d'électricité en Guinée Conakry : Le ministre de l'énergie Taliby Sylla limogé !

Dans un décret qui vient d'être lu à la RTG, Taliby Sylla, ministre de l'énergie a été limogé et est appelé à d'autres fonctions. L'intérim est assuré par son secrétaire général, Sékou Sanfina Diakité. Depuis quelques temps, les émeutes contre les délestages électriques battent de l'aile à Conakry et à l'intérieur du pays. À Kamsar, elles se sont émaillées par un mort et des dégâts matériels importants ce mardi 12 mai 2020.



La Guinée en deuil : Henriette Conté, l'épouse de l'ex président guinéen est décédée, à Conakry

Henriette Conté, l'ancienne première dame de la République de feu Lansana Conté vient de décéder à, Kaporo, Conakry par suite d'une crise cardiaque, a appris GuinéeNews© de sources familiales. Faut-il noter qu'en 2006 et 2008, elle s'était particulièrement impliquée dans la résolution de la crise qui secouait le pays à l'époque. Il y a quelques semaines, le commandant Ousmane Conté, le fils aîné de feu général Lansana Conté était aussi décédé à Conakry.



**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

Côte d'Ivoire : Guillaume Soro visé par une plainte en France pour « crimes de guerre »



L'ex-Premier ministre ivoirien Guillaume Soro est visé par une plainte déposée à Paris, pour « torture », « assassinat » et « crimes de guerre ».

Cette plainte, déposée jeudi avec constitution de partie civile, permet aux demandeurs dénonçant des faits pouvant être qualifiés de crimes de réclamer la désignation d'un juge d'instruction pour mener des investigations, sans passer par une enquête préliminaire du parquet.

Dans cette plainte, Guillaume Soro, qui conteste les accusations, est notamment présenté comme le commanditaire de l'enlèvement, suivi de torture et d'assassinat, d'Ibrahima Coulibaly, un ex-chef rebelle ivoirien, le 27 avril 2011.

Les plaignants demandent également des poursuites pour des morts causées lors de combats entre factions rivales dans la nuit du 20 au 21 juin 2004 à Bouaké et Korhogo, qu'ils attribuent aux Forces nouvelles de Guillaume Soro, aujourd'hui âgé de 47 ans.

« Après de longues années d'impunité, cette plainte avec constitution de partie civile tend à ce que les responsabilités des auteurs, complices et autres donneurs d'ordres soient enfin exposées », relèvent les avocats Noémie Saidi-

Cottier, Laurence Greig et Joseph Brehm dans un communiqué.

« Dénonciation calomnieuse »

Ils la justifient notamment par le fait que Guillaume Soro réside depuis fin 2019 en France, un des éléments qui permet la saisine de la justice française.

« Les faits dénoncés dans cette plainte sont faux et j'ai donné instruction à mes avocats de déposer une plainte en dénonciation calomnieuse », a réagi Guillaume Soro par l'intermédiaire d'un de ses conseils.

Guillaume Soro, candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle ivoirienne prévue

en octobre, a par ailleurs été condamné fin avril par la justice de son pays à 20 ans de prison pour « recel de détournement de deniers publics » et « blanchiment de capitaux » lors de l'achat de sa résidence d'Abidjan en 2007. Longtemps allié du président Alassane Ouattara, qu'il a aidé, en tant que chef de la rébellion, à accéder au pouvoir pendant la crise post-électorale de 2010-2011, il était devenu Premier ministre, puis président de l'Assemblée nationale, avant de rompre avec le chef de l'État début 2019.

■ Source JA



Rénovation des infrastructures sportives : Le ministre Touré resté sur sa faim

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a effectué des visites surprises sur le chantier de rénovation de certaines infrastructures sportives de Bamako. Il s'agit du Centre pour Sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabala, du stade omnisports Modibo Kéita ainsi que du Centre de Médecine des Sports. Selon la Cellule de Communication du département de la Jeunesse et des Sports, l'objectif de ces visites du ministre Arouna Modibo Touré était de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux, des difficultés que les concessionnaires rencontrent dans la bonne exécution des travaux et de la date de réception éventuelle des sites.



La première étape de cette série de visites du chef du département de la Jeunesse et des Sports l'a conduit au Centre de sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabala. Au Q.G des Aigles et des autres sélections nationales, Arouna Modibo Touré est resté sur sa faim. D'un ton fort, il s'est interrogé sur ce qui a réellement changé. " **Qu'est ce qui a changé ici ?** ", s'est-il interrogé. La non-satisfaction du ministre Touré se situe à certains aspects de commodité dans les chambres destinées aux internationaux sportifs maliens. C'est ainsi qu'il a formulé des recommandations relatives à la sécurisation des coffres forts pour permettre aux joueurs de garder leurs objets de valeur et argent en toute sécurité durant leur séjour à Kabala. Les mêmes recommandations ont été faites concernant les moquettes qui couvrent les carrelages. Ce n'est pas tout, il a vigoureusement décrié la dimension de la piscine aménagée à des coûts de millions du budget national. " **A ma prochaine visite, je tiens à ce que tout soit**

réglé", a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports. Par contre, au niveau des deux grandes sales multifonctionnelles où des techniciens turcs

s'affairaient à poser de nouveaux planchers, ainsi que la pelouse d'entraînement et la salle de musculation, il s'est montré relativement satisfait de la qualité des travaux. Cependant, à ces niveaux, il a recommandé l'accélération du processus de climatisation des deux grandes salles et le renforcement de la luminosité de la pelouse principale. Il a été aussi instruit d'améliorer la qualité du cadre de vie, avec un espace vert adéquat dans la cour et l'harmonisation de la couleur des différents bâtiments.

Au stade Modibo Kéita, la visite du ministre en charge des Sports a commencé par les vestiaires, la salle des arbitres et le salon VIP, dont les travaux sont déjà exécutés à hauteur de 90 %. Visiblement satisfaits de cet état des lieux, le ministre Touré et sa délégation se sont dirigés vers la pelouse. Quelques minutes de promenade sur cette pelouse leur a permis de se mettre à l'évidence que la qualité de cet espace de jeu est appréciable. En outre, il a invité les techniciens à accentuer



son arrosage en cette période de forte chaleur et à changer les poteaux de but ainsi que le tableau électronique. Cela, sans manquer d'indiquer au maître d'ouvrage des travaux à veiller sur la mise à condition de la piste d'athlétisme et le changement des bancs de touche.

Au niveau de la tribune, celle dite officielle, la couche de peinture jaunâtre brillait de mille feux. Les travaux sont en phase de finition. **“ Je voudrais que cela soit aussi de même au niveau de l'autre tribune, dont l'état délabré doit interpeller tous ”**, a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports. Au directeur du stade Modibo Kéita, le ministre Touré a instruit d'exprimer vite les besoins pour doter ce stade d'un groupe électrogène et des sanitaires dignes de son statut.

La dernière étape de cette visite inopinée du ministre de la Jeunesse et des Sports a concerné le nouveau Centre de médecine des sports, dont le directeur général a été nouvellement nommé, en la personne de Dr Adama Sangaré.

Le démarrage des activités de ce centre (unique dans notre sous-région), est un vœu cher au président de la République, SEM. Ibrahim Boubacar Kéita, a fait savoir le ministre Touré. C'est pourquoi après avoir visité les locaux, construits à plusieurs niveaux avec un style architectural imposant, il a dit au responsable de l'entreprise en charge de la finition de ces travaux à faire preuve de célérité. Ce, afin que ce centre puisse vite démarrer au grand bonheur de nos sportifs, obligés d'aller se faire soigner dans les pays magrébins.

En réponse, le responsable des travaux a exprimé une seule difficulté, il s'agit de l'acheminement du reste des matériels du port de Dakar. Cela d'ailleurs n'est plus qu'une question de jours, car le responsable des travaux a déjà fixé un délai pour la réception total du bâtiment.

En cette période de Coronavirus, le ministre Arouna Modibo Touré a prodigué des conseils utiles aux travailleurs sur le respect des mesures barrières contre la pandémie.

■ **Alassane CISSOUMA**

Football : La CAF révèle des choses que vous ignorez sur Agueissa Diarra !



Après les exploits de Agueissa Diarra lors de la coupe UFOA-A en Sierra Leone en mars dernier, la CAF revient sur le parcours de l'attaquante malienne dans un article qui lui est dédié.

Dans cet article publié sur le site CAFOnline.com, la CAF révèle beaucoup de choses liées à la carrière de la meilleure buteuse de la coupe UFOA-A féminine Sierra Leone 2020 (sept buts dont un triplé contre la Gambie).

Agueissa Diarra est fan de Messi!

L'attaquante malienne dotée de « compétences en dribble, d'excellent taux de conversion » selon la CAF est admiratrice de Lionel Messi. L'attaquant argentin du FC Barcelone est, comme pour beaucoup, « son joueur préféré ».

Elle est tueuse devant les buts grâce à son «

frère aîné »!

« Ma passion a grandi parce que mon frère aîné me motive continuellement » affirme-t-elle. « Il me réveille tôt chaque matin pour le rejoindre pour des entraînements qui m'inspirent à être plus fort. De plus, il m'a appris à jouer facilement et à montrer mes compétences pendant les matchs et à aider mon équipe à gagner... »

Ses débuts en pro!

A six ans, Agueissa commençait déjà à jouer au football nous révèle-t-on dans cet article. L'attaquante a fait ses débuts en professionnelle avec les Super Lionnes en 2015 avant d'intégrer la sélection nationale Féminine U-20 la même année...

Et depuis, vous connaissez la suite!

■ **Alassane Sangho**



Bélier (21 mars - 19 avril)

En embuscade dans votre maison X, celle de vos activités, Jupiter rétrograde vous mènera la vie dure. Vous devrez vous battre contre la mauvaise foi de vos supérieurs ou les attaques de vos collègues. Par sagesse, vous éviterez les positions radicales.

En ce qui concernera vos dépenses, vous appuierez sur la pédale frein, plus par obligation que par réelle volonté. Vous n'aurez pas trop le choix, car vos euros s'envoleront et il vous faudra être rigoureux dans vos finances en ce milieu de mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cela fait belle lurette que vous ne vous rendez plus à votre travail avec une boule au ventre. En effet, vous êtes de plus en plus polyvalent... Aujourd'hui, ami Taureau, vous aurez même l'opportunité de rajouter une corde supplémentaire à votre arc !

Pour les négociations qui touchent de près ou de loin à l'argent, vous serez un crack ! Aujourd'hui, vous pourrez user d'arguments convaincants pour persuader votre conseiller bancaire de vous faire confiance, comme par exemple pour un découvert...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Rien de tel qu'un nouveau départ ! Vous voilà sur les starting-blocks ! Rien ne vous décourage. Un changement de service ou une nomination arrive ! Ce que vous attendez depuis longtemps se concrétise. Vous devriez changer de bureau ou d'équipement !

Un peu de sagesse est vivement conseillée ! Vous craquez facilement pour les petits plaisirs. La somme des dépenses pèse lourd ! Votre salaire continue de partir très rapidement ! Pas d'inquiétude pour autant. Vous vivez légèrement au-dessus de vos moyens !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez du mal à accepter la moindre remarque, le moindre commentaire, que cela vienne de votre hiérarchie ou de vos collègues. Le carré Lune/Soleil implique des rapports de force, et vous avez beaucoup de mal à le supporter. D'où un climat de tensions.

Il faut peut-être vous attendre à quelques contrariétés dans ce domaine. Une mauvaise nouvelle risque de vous mettre de méchante humeur, et de vous perturber toute la journée. Restez positif, et essayez de relativiser. À chaque problème sa solution !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous serez contraint de vous adapter aux changements que vous imposera l'entreprise pour laquelle vous travaillerez. À moins que vous ne soyez vous-même déterminé à apporter votre touche personnelle. Dans ce cas, vous serez amené à prendre des contacts.

Vous pourriez soudainement être privé d'une source de revenus, d'un confort matériel. Vous comptiez sur ce complément pour régler quelques factures. Vous chercherez des pistes pour combler cette défaillance, mais cela vous demandera un peu de temps.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre raisonnement sera sans faille. Mine de rien, vous allez tracer votre route sans plus vous laisser perturber par des remarques sans fondements. De toute manière, vous serez soutenu dans votre travail. Vos attributions seront même en forte hausse.

Fidèle à vos habitudes, vous commencerez à dresser le bilan de vos finances au titre du premier semestre 2020 ! Votre indicateur ? Que les chiffres de l'année en cours soient meilleurs que ceux de l'année dernière... Pour l'instant, tout va bien !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre poste est stable. Il vous fait évoluer vers une fonction avec des responsabilités. La confiance en vous, aide à mieux communiquer. En plus, vos collègues aiment travailler à vos côtés. Vos activités peuvent demander la gestion d'une clientèle.

Gardez-vous de dépenser à tout-va ! Des coups de coeur tombent mal ! Ils se cumulent à des charges incompressibles. Il est bon de refaire les comptes ! Tenez mieux à jour votre gestion. La prudence est recommandée ! Vous pourriez avoir oublié une facture !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous éprouvez une grande satisfaction dans ce que vous faites, mais attention aux rapports avec vos collègues. Votre relationnel risque d'être épineux toute la journée, la moindre remarque vous fait bondir ! Ne prenez pas tout au pied de la lettre.

Votre esprit est perturbé, vous avez du mal à réfléchir et à vous concentrer. Attention à ne pas faire n'importe quoi, peut-être devriez-vous reporter certains projets, ou même certaines réunions qui devaient avoir lieu. Évitez les transactions financières.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous parviendrez à résoudre une bonne partie de vos difficultés relationnelles au travail, mais surtout, vous passerez à autre chose. Vous attendez que vos supérieurs vous confient des responsabilités plus valorisantes, comme ils vous l'auront promis.

Vous éviterez les opérations hasardeuses, c'est pourquoi vous ne ferez pas vos achats sur le net, sauf sur des sites dont vous connaîtrez la fiabilité. Dans un autre registre, vous saurez évaluer les risques avant de prendre une initiative audacieuse.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour insérer le monde du travail, ou demander une promotion, vous aurez votre méthode... Les entretiens ? Non merci, vous aurez l'impression de faire la manche... Vous allez préférer l'appui d'un proche pour vous dénicher une piste ou travailler en famille.

Un excédent monétaire ne vous dissuadera pas de chercher comment baisser davantage vos frais et réduire le montant de vos achats, sans provoquer des à-coups trop désagréables à votre train de vie. Ami Capricorne, deux mots : bonne chance !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des soucis d'organisation arrivent. Vous devez changer de processus de travail. Une réunion importante peut se présenter. Elle donne des instructions pour avancer mieux. Vous êtes exposé en première ligne ! On peut vous demander votre opinion !

Un peu de relâche arrive enfin. Un changement de contrat financier est possible. Vous envisagez de changer des petits placements. La journée est idéale pour une nouvelle stratégie financière. Le but est de réaliser des économies. Vos idées sont judicieuses !



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre créativité est à son comble, et vos idées deviennent beaucoup plus structurées. Votre logique et votre esprit d'analyse favorisent grandement votre réussite, vous forcez l'admiration. Alors, chassez votre stress intérieur, il n'a pas lieu d'être !

Votre générosité est encore plus importante que d'habitude, et vous n'aspirez qu'à une chose, gâter vos proches ! Vous pouvez vous le permettre, mais prudence, tout de même, freinez un peu vos ardeurs, vous avez tendance à dépenser sans compter !

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts



-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official